



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Mesdames et messieurs bonsoir, nous allons donc commencer cette concertation.

Je voudrais juste vous préciser que nous avons un photographe officiel qui est là, qui va prendre quelques photos.

Si vous ne souhaitez pas être photographié, vous pouvez dire non, je ne veux pas être pris en photo.

Alors je vous explique un peu comment ça va se passer donc nous allons vous faire une présentation, donc de cette consultation sur le thème du TCSP deuxième édition, et nous allons donc faire en sorte que vous puissiez poser des questions.

Nous avons des micros à notre disposition si vous voulez poser une question par rapport à la présentation qui vous aura été faite, il suffira tout simplement, comme à l'école, ça va vous rappeler des souvenirs, de lever la main.

Voilà, je vous remercie beaucoup, nous allons donc commencer avec cette présentation.

Donc réunion publique, comme vous le savez, représentation du projet d'extension TCSP.

Personne responsable du projet, c'est la Collectivité Territoriale de Martinique et Martinique transport, le mandataire de l'assistant à Maîtrise d'ouvrage, autrement dit groupement de commandes, est SYSTRA France.

Donc cette compagnie responsable est mandataire de cette Assistance à Maîtrise d'ouvrage.

Nous aurons tout à l'heure quand il arrivera, donc monsieur le Maire, monsieur Nicaise MONROSE, nous aurons également le président de la commission d'aménagement du territoire, grande travaux transports infrastructure et risque majeur de la CTM Mr Fernand ODONNAT,



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Le directeur du projet, monsieur Marc MONGIS, directeur Général Adjoint aménagement cohésion du territoire acte CTM chef de projet Monsieur Dominique FLAMAND

Adjoint au DGA Acte en charge des infrastructures,

CTM, la Directrice générale de transport, Madame Régine LEBEL et en visio, nous avons la mandataire de l'AMO, Madame Elisabeth CHENIAU SYSTRA France.

C'est donc Mme CHENIAU qui va vous présenter dans quelques instant ce grand projet mais avant j'aimerais recevoir Mme Léa RAVION première adjointe à la mairie de Sainte-Luce qui représente ici le maire de Sainte-Luce :

Bonsoir à tous et bienvenue pour cette présentation qui va être faite ce soir.

Je vois que vous êtes nombreux, ça veut dire que c'est un sujet qui vous intéresse effectivement, la problématique du transport, c'est quelque chose qui nous préoccupe vraiment en Martinique, et bien sûr dans le sud.

Donc ce projet d'extension du TCSP dans le sud, et jusqu'à Sainte-Luce comme le souhaite la municipalité pour le plus grand confort de ces administrés.

Donc Monsieur le maire a du retard, il est bloqué comme beaucoup d'autres à cause des conditions climatiques.

Madame CHAIGNEAU :

Bonsoir, merci.

Merci, de me passer la parole.

Donc, bonsoir à tous ceux qui sont venus.

Bienvenue sur le projet du TCSP.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Pour la rencontre de ce soir, nous vous proposons une présentation en plusieurs temps.

On va commencer par une présentation du projet global des extensions du TCSP de la Martinique.

C'est le nom officiel du projet, tel que présentée à la concertation en 2021 aux communes qui étaient alors concernées.

Sachant que Sainte-Luce est une nouvelle commune concernée.

En rappelant d'abord pourquoi on fait le projet, puis on zoomera sur l'extension sud, qui intéresse principalement la commune de Sainte-Luce et les évolutions du projet proposé en 2023.

On terminera enfin sur les effets du projet au sud en termes de desserte et performance attendus.

Donc, pourquoi le projet des extensions du TCSP ?

Et donc, en premier lieu, c'est pour améliorer les conditions de déplacement des Martiniquais.

En deuxième lieu, accompagner le développement des territoires sud et principalement susciter le report modal de la voiture vers les transports collectifs.

En améliorant leur qualité, leur rapidité et leur régularité.

Donc augmenter le report modal de la voiture, augmenter la part de marché des transports collectifs.

Donc, en 2014, à la dernière enquête ménage déplacements, c'est ce qui permet d'avoir une image à l'instant T de comment les gens se déplacent sur un territoire.

La part de marché des transports collectifs, elle était mesurée à 9%.

En 2019, lors des premières études de faisabilité, qui avait été réalisée sur le projet, on estimait la part de marché des transports collectifs à 16%.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Suite à la mise en place des réseaux de transports sud et nord et du TCSP, première phase du TCSP jusqu'à Mahault et Carrère.

La PPE, c'est-à-dire la programmation pluriannuelle de l'énergie 2016-2023, donc ce sont les engagements de la Martinique.

PPE, qui est toujours en vigueur, c'était donné pour objectif une part de marché des transports collectifs à 25%.

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20%.

Des objectifs très ambitieux pour la Martinique.

Quel est le projet ?

Vous voyez ici ce que je vous disais, 9% à gauche en vert, et la part de transports collectifs en 2014.

En 2019, elle avait été estimée à 16%.

Et donc, votre objectif, c'est 25%.

Quel est le projet qui nous occupe ce soir ?

C'est d'abord la suite du TCSP, transports collectifs en site propre, TCSP, actuel dans trois directions.

Le renforcement de l'armature du réseau structurant des transports collectifs, le long des 3 grands axes routiers RN1, RN5 et RN2.

C'est aussi donc l'amélioration des conditions de l'intermodalité ou l'organisation des rabattements en transport collectif et en voiture vers cette colonne vertébrale qu'est le TCSP.

Et puis c'est enfin un projet d'infrastructure et d'aménagement.

Le projet consiste ainsi à poursuivre l'armature du réseau vers le nord-atlantique, vers le sud et vers Schoelcher à l'ouest.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Vous connaissez-le TCSP actuel, Je ne vous le décris pas.

Dans votre direction, il va pour l'instant jusqu'au pôle d'échange multimodal.

Donc, on a des objets qu'on appelle des PEM, Pole échange multimodaux.

Donc, ce projet doit reprendre à la fois, il doit répondre à la fois, pardon, aux flux principaux de déplacements qui sont orientés vers l'agglomération centre, vers Fort de France et le Lamentin.

Mais tout en favorisant l'accès aux nouvelles polarités.

C'est-à-dire, en facilitant aussi les déplacements dans l'autre sens vers le sud ou vers l'est.

Donc, la desserte recherchée par un TCSP est dite à haut niveau de service, c'est-à-dire avec un niveau d'offre élevé, la régularité une grande fiabilité horaire, une bonne vitesse commerciale, une accessibilité aux personnes à mobilité réduite complète et une image forte, une grande lisibilité pour la population et les voyageurs.

En 2021, on était parti sur les hypothèses suivantes en termes de qualité de service.

Donc une fréquence toutes les 10 minutes aux heures les plus chargées, ce qu'on appelle les heures de pointe, une amplitude large.

On avait considéré un service qui démarrait à 5 heures et qui finissait à 20 heures et plus tard, certains jours de la semaine.

Des véhicules modernes confortables, capacitaires et puis des temps de parcours améliorés et fiabilisés.

Voilà l'objectif dans lequel on définit, on conçoit ce type de système de transport.

Ce haut niveau de service, il est acquis grâce à la création de sites propres pour les BHNS.

Donc BHNS c'est bus à haut niveau de service, donc avec de vraies stations dédiées accessibles, des pôles d'échanges qui permettent les rabattements en bus et en voiture vers le BHNS.

Et puis enfin la création de sites propres pour les BHNS.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc si vous avez vu ce qu'on appelle des coupes qui montrent comment les BHNS s'insère, en fait, sur les voiries, existantes, élargies.

Donc étant donné la structure de votre territoire, en fait, avec des densités et des polarités qui ne sont pas toujours proches, en fait, des axes des services, c'est-à-dire des routes nationales.

Le projet doit être un projet global d'intermodalité.

Ce n'est pas seulement une infrastructure, on doit penser à rabattre, en fait, les personnes qui vont utiliser ces TCSP sur ces stations, sur ces pôles d'échanges.

Donc le TCSP constituera donc l'armature du réseau futur, le réseau bus est organisé autour des stations et des pôles d'échanges multimodaux.

Donc PEM, de nouveaux parcs relais P+ R.

Ces parcs relais, permettent de laisser sa voiture à des points, donc où les flux en voiture convergent, et les cheminement piétons et sites, viennent compléter le dispositif en fait, pour l'accès de proximité.

Donc le projet, ce n'est pas seulement faire des sites propres, mais aussi organiser l'intermodalité autour des stations et des pôles d'échanges pour que le projet ait une attractivité plus vaste que le seul corridor dans lequel il passe.

Une particularité du projet qui avait été présentée en 2021 pour l'Ouest, c'est qu'on proposait donc deux solutions modales, le BHNS routier, c'est-à-dire tel que le projet existant actuellement, ou le transport par câble.

Donc voilà, sur les extensions sud et nord, on était seulement sur une proposition de prolongement du TCSP actuel, donc en BHNS routier.

C'est-à-dire le mode BHNS.

Concernant, le planning et les coûts du projet 2021, donc les coûts d'investissement en euro 2019.

Donc là, c'est des coûts, les coûts forcément relativement évolués.

L'extension sud était chiffrée donc à 210 millions d'euros pour 9,3 km d'extension.

L'extension 220 millions d'euros pour 12,8 km d'extension.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

L'extension ouest, donc on avait un chiffrage par mode, donc 60 millions d'euros pour les 4 km d'aménagement sur la RN2, donc était l'itinéraire retenue pour un mode routier et 200 millions d'euros, donc pour 10 km de câble aérien, qui permettait de monter dans les quartiers haut de Schoelcher donc pour le mode câble.

Donc, le démarrage des travaux donc était échelonné, donc une phase et les différentes extensions.

Et le délai global à partir des études de faisabilité est à peu près de 6 ans, donc on affiché une mise en service en 2027 lors des présentations en concertation de 2021.

Donc, on est maintenant sur des horizons plutôt 2029/2030.

Quels étaient les effets du projet global prévu ?

Donc en 2021, donc le trafic attendu à l'horizon de la mise en service du projet était envisagé à plus 10% de fréquentation des transports collectifs pour l'ensemble des réseaux existants.

23 000 voyageurs en heure de pointe du matin, donc c'est l'heure qui permet de dimensionner un système de transport collectif.

Et puis en arrivée estimé la part de marché grâce à l'extension du TCSP à 20%.

Donc, à mettre au regard des 25% des objectifs de la PPE, que je vous ai indiqué tout à l'heure.

Voilà, pour le projet, tel qu'il avait été présenté, donc en 2021.

Donc, on va maintenant zoomer sur l'extension sud à la fois tel qu'elle avait été présentée en 2021 avec un terminus à Rivière-Salé, et les évolutions envisagées, donc en 2023 après les études complémentaires qu'on vient de mener et les évolutions des orientations aussi sur le projet des différentes collectivités.

Donc, en 2021, l'extension sud allait de Carrère au pôle d'échange multimodal de Rivière-Salée.

Le terminus était envisagé, donc à Rivière-Salée, le long de la RN5. Sa longueur était de 9,3 km. On prévoyait donc sept stations.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Le pôle d'échange bus sud et le terminus de la ligne était envisagé, donc à Rivière-Salée au niveau de la Laugier, Ici, sur la carte.

Et deux parcs relais étaient prévus, un à petit bourg ici, et un à Rivière Salée au niveau du terminus de la Laugier.

Les orientations évoluées, en fait, des différents acteurs.

Donc, on envisage actuellement d'aller plus au sud avec deux terminus possibles un dans le secteur des coteaux, ou un dans le secteur de céron, au niveau de la route de monésie.

Donc, la longueur de l'extension sud, donc passerait donc de 9 km en 2021, à une longueur de 12 km dans le cas des coteaux, et 14 km dans le cas où on irait jusqu'à céron, avec 8 ou 9 stations, c'est-à-dire une ou 2 stations supplémentaires.

Le pôle d'échange principale, le lieu de Rivière-Salée est le lieu vraiment idéal pour organiser l'intermodalité en transports collectifs qui a de nombreuses lignes qui convergent, en fait, vers le centre de Rivière- Salée.

Dans l'actuel lieu qui sert de gare routière, et de nombreuses lignes passantes également du réseau sud libre, qui passe à cet endroit-là.

Donc, dans le cas de prolongement plus au sud, l'on garde quand même le lieu de la Laugier, comme un lieu prédisposé, pour organiser l'intermodalité entre le réseau bus et le TCSP.

Les parcs relais eux, seraient toujours donc à Petit-bourg, et on aurait un parc relais donc au Coteaux, donc au niveau du terminus, si le terminus était au coteaux, et puis un P+R au coteaux également, dans le cas où le terminus serait à céron.

Le lieu des coteaux est intéressant puisqu'il voit la convergence en fait entre la RD7 et la RN5, donc permet de récupérer des automobiles qui viendraient du diamant et les automobiles qui viennent du sud dans le même parc relais.

Dans l'autre cas, on aurait une unité de parc relais au niveau des coteaux pour récupérer les automobiles de la RD7, qui viennent du diamant, et puis un au niveau de cérons, qui récupérerait les gens qui viennent de plus au sud.

Sur ces tracées, les études d'insertions avaient montré que les points durs principaux d'insertions étaient la sortie du pôle d'échange multimodal de Carrère.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc la première partie du tracée est la plus difficile.

La traversée des giratoires de Champigny et de Cocotte.

D'un autre point de vue, la traversée de la pleine de Rivière-Salée avec beaucoup de sujets hydrauliques que vous connaissez et puis la traversée du bourg même de Rivière-Salée.

Après la Laugier, on est dans une insertion, c'est-à-dire, c'est moins difficile d'insérer un site propre avec on verra quand même des enjeux environnementaux notables.

Les principaux enjeux environnementaux repérés sur l'extension sud, sachant que vous êtes dans un territoire qui présente une grande richesse écologique et de paysages.

Ces principales contraintes, donc elles sont, bien sûr, hydrauliques avec des nombreux cours d'eau et puis des ravines associées, en fait, avec des zones inondables importantes, en particulier au niveau de l'entrée du bourg de Rivière Salée également au niveau de la Laugier.

Des problématiques enfin des contraintes écologiques avec des corridors écologiques sur la partie, en fait, entre Rivière-Salée et Céron et puis des problématiques agricoles, puisqu'une grande partie du trajet, on traverse, en fait, des zones exploités, classées agricoles ou classées AOC pour une partie d'entre elles.

Étant donné, donc, ces sensibilités fortes du territoire traversées par l'extension sud, le projet doit être d'une grande vigilance en fait, dans sa conception, et respecter au maximum la démarche, qu'on appelle ERC, donc éviter réduire compenser.

Donc, essayer d'éviter les zones les plus sensibles.

Si on n'arrive pas à les éviter, donc réduire l'impact sur ces zones, et puis si on n'arrive pas à les réduire, donc, compenser éventuellement ailleurs le préjudice qu'on aurait apporté au territoire aux endroits où on passe.

Donc, après, concernant donc le terminus de l'extension sud, il était donc, en 2021, envisagé à Rivière Salée au niveau de la Laugier la recherche d'une implantation pour le terminus à cet endroit avait conduit, en fait, à retenir une entreprise mobilisable



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

dans le cadre sud, c'est-à-dire entre la RN-5 qui est ici et puis vous connaissez tous la station-service qui est ici au niveau du giratoire de la Laugier, et ici c'est GEDIMAT.

Donc, on avait identifié une parcelle qui, bien qu'elle apparaisse d'emblée assez exiguë, avait permis de développer le projet de terminus et de pôle d'échange multimodale à Rivière Salée tel qu'il était envisagé à cette époque.

Donc, ici, vous avez un plan masse, en fait, de ce qu'aurait pu être ce terminus.

Au niveau de Rivière-Salée avec dans la partie nord la raquette de retournement, c'est-à-dire l'infrastructure qui permet au BHNS à son terminus de réguler, c'est-à-dire d'attendre son heure de départ.

Des espaces voyageurs, et puis on avait inséré, en fait, le reste des fonctionnalités nécessaires pour un pôle d'échange de ce type, de l'autre côté de la petite ravine qui est ici, et donc ici, on avait un parc relais et puis une petite halte routière en fait, sur cet espace, très contraint, puisqu'ici, nous sommes sur une zone inondable.

Donc, ce projet avait des défauts, mais c'était le seul endroit qu'on avait trouvé pour installer un pôle d'échange multimodale à Rivière Salée en 2021.

Donc, c'est ce projet qui avait été présenté lors de la concertation préalable, qui a eu lieu en 2021.

De Mars, vous n'avez pas eu les introductions prévues, donc de Mars à mai 2021.

Donc, en 2023, le groupement de commande, donc la CTM et Martinique transport ont choisis de relancer les études du TCSP avec une nouvelle orientation qui conduit à rechercher un terminus plus au sud, à la fois pour aller plus loin vers le sud et à la fois pour s'affranchir des difficultés et, en fait, d'insertions, à Rivière Salée que je viens de vous exposer.

Donc, ce lieu était utilisable, mais très contraint, et donc, il est préférable de retenir, en fait, un autre lieu pour certaines des fonctionnalités à assurer, donc, au niveau d'un pôle d'échange multimodale et un terminus.

Donc, ce qu'on envisage, c'est de garder la partie pôle d'échange multimodale, c'est-à-dire échange TC à Rivière Salée en revanche le terminus et le parc relais seraient plus au sud.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, la nouvelle orientation, donc, la nouvelle orientation c'est d'aller plus au sud, avec les deux solutions que je vous exposais tout à l'heure, donc soit au niveau du secteur du rond-point des coteaux.

Donc, au niveau de Auchan Saint Luce si ça vous parle plus, ou au niveau de Céron c'est-à-dire sur la route de rama et monésie.

Donc, l'avantage, on a commencé à faire des analyses, des petites analyses, avantages et inconvénients des deux sites, et on attend vos réactions, sur ces deux solutions à l'étude.

Donc, l'avantage du site des Coteaux c'est qu'il s'appuie sur une centralité déjà existante.

C'est déjà un lieu de ville une polarité de la commune de Sainte-Luce à la frontière avec Rivière Salée.

C'est un lieu intéressant, un lieu de convergence, intéressant des flux en voiture et en transport collectif.

Il y a pas mal de ligne de transport qui passe ici, en provenance du diamant, et à destination, soit de trois ilets, soit de Rivière Salée, soit plus au nord.

L'avantage, évidemment, en coût, c'est que, comme elle est plus courte, cette solution sera moins onéreuse.

Et puis, un, inconvénient de cette solution, c'est que si on vient mettre le terminus ici, c'est plus difficile à prolonger plus au sud après.

Le terminus de céron, donc il a pour avantage principal, en fait, d'aller plus au sud, d'emmener l'extension sud plus au sud, d'être relativement facile à prolonger l'ultérieurement, soit vers Sainte Luce, soit encore plus au sud.

En revanche, ces inconvénients, c'est qu'on est dans un lieu qui, pour l'instant, n'est pas une centralité.

Donc c'est pour l'instant dans les champs, que le potentiel intermodal est beaucoup plus faible.

Il y a un peu de ligne, qui desservent cette route de monésie.

Donc ici, on peut récupérer une partie des lignes qui arrivent de plus au sud.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Mais certaines vont à trois îlets.

Donc on ne pourra pas les couper ici.

On sera obligé de les maintenir sur l'itinéraire.

Toutes les lignes ne vont pas vers l'agglomération centre.

Les impacts environnementaux sont forcément un peu plus importants, on est sur une zone agricole exploitée.

Et puis, bon, l'extension est plus longue, donc elle sera forcément plus onéreuse.

Donc voilà un petit peu les deux solutions avec leurs avantages/inconvénients qui sont envisagés.

Donc pour le terminus de l'extension sud et puis l'organisation de l'intermodalité autour de cette extension.

Sachant que, comme je vous disais, on garde bien le lieu d'échange à rivière salée où là, il y a vraiment une convergence des lignes de transport collectif pré-organisé, à cet endroit-là.

Donc, lors des études concernant maintenant la traversée de Rivière salée lors des études de faisabilité de 2019, Antérieure à la concertation 2021, il avait été recherché donc des solutions tracées pour rejoindre la parcelle que je vous ai montré tout à l'heure retenue pour le pôle d'échange multimodal, donc à la Laugier.

Étant donné la complexité en fait d'une insertion le long de la RN5 et du passage sous l'ouvrage, enfin sous l'échangeur, en fait, RD7 RN5, dans le gros échangeur de Rivière Salée des solutions de tracées côté bourg dans le bourg avaient été regardées avec l'avantage évidemment de bien desservir le bourg et le secteur de la Laugier qui est un secteur une polarité forte de votre secteur.

La solution préférentielle qui avait été présentée à la concertation consistait donc à passer par la rue Schoelcher.

C'est la rue centrale de Rivière Salée dans le sens sud-nord.

Et puis le long de la RN5 puis la rue Mandela, donc qui passe au-dessus de la ravine Laugier et la rue Schoelcher dans le sens nord-sud.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc on avait une solution qui traversait en partie le centre-ville de Rivière salée.

Donc les études qu'on a repris en juillet 2023, donc on a fait des vérifications sur la base de nouvelles données recueillies des données topographiques et qui nous ont fait conclure en fait, à la non-faisabilité du passage par la rue Schoelcher.

Finalement, dans sa partie la plus ici, vous avez une illustration, en fait.

Donc le passage du BHNS avec des trottoirs conformes, ça ne passe pas dit autrement et donc on est obligé d'abandonner cette solution pour lesquels, d'ailleurs, la ville de Rivière Salée a porté certaines réserves parce qu'elle obligerait, en fait, un impact important sur le bâti dans cette rue principale et avec un bâti traditionnel à préserver.

Donc on est reparti, en fait, sur la recherche, en fait, et l'affinage de scénario, en fait, pour la traversée de Rivière Salée avec trois solutions envisagées.

Un scénario, en fait, qui reste un petit peu comme le TCSP, le long de l'autoroute, enfin le TCSP actuel que vous connaissez, donc une solution qui reste le long de la RN5, solution assez routière avec une station au niveau de l'église et une station au niveau de la Laugier.

Et deux solutions, plus urbaine, je dirais, on reste le long de la RN5 dans Rivière-Salée on vient desservir, en fait, toute cette partie, cette polarité commerciale de Rivière Salée ici.

Dans un des cas on se sert de cette parcelle qui est disponible à ce que je vous ai montré et qui avait été retenu en 2019.

On ressort sur la route de Médecin pour se réinjecter, en fait, sur la RN5 au niveau du carrefour enfin, c'est un pont, en fait, un passage inférieur de la route de Médecin en dessous, en fait, la RN5.

Et là, on se réinjecterait sur la RN5.

Donc, soit jusqu'au Coteaux soit jusqu'à Céron en fonction de la solution retenu.

Donc, dans la troisième solution, au lieu d'utiliser cette parcelle, on resterait sur la rue Schoelcher en traverserait le giratoire de la Laugier au milieu, comme le BHNS, franchit



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

les giratoires en fait, par leur centre et on continuerait sur la route de Médecin en face de la station-service.

Donc, la station pourrait être installée soit au nord du giratoire soit au sud du giratoire.

Et la proposition, la ville de Rivière Salée avait un projet de gare-routière depuis très longtemps qui ne s'est jamais concrétisé.

Et donc, on propose de reprendre cette idée en créant un espace de haltes routières, je dirais plutôt que gare-routières, à proximité de cette station pour que les échanges entre les bus toutes les petites lignes qui desservent les quartiers et le BHNS soient au mieux soit particulièrement efficace.

Les trois solutions qui sont à l'étude, en ce moment, avec un scénario un, bien sûr, qui est plus direct, plus rapide mais qui dessert moins bien la centralité de Rivière-Salée qui est importante et qui a un petit peu au cœur de votre secteur.

Elle dessert donc moins bien la centralité et le tissu urbain.

Elle rend l'organisation multimodale complexe puisque la station ici serait une station relativement difficile d'accès et les correspondances bus seraient difficiles à organiser.

L'avantage de cette solution c'est qu'elle permettrait de connecter la zone d'activité de **Maupéou**

Les deux autres solutions sont plus intéressantes du point de vue de la desserte des centralités de Rivière Salée.

Elles sont meilleures au point de vue de l'organisation de l'intermodalité avec toutes les lignes qui viennent de trois ilets et des quartiers de Rivière Salée et ou du sud par la RN.

Et puis, la difficulté c'est évidemment une insertion sur la route de médecin.

À mettre au regard avec l'insertion le long de la RN5 est également compliqué.

Donc voilà, les scénarios qui sont à l'étude et qui sont comparés à la fois du point de vue de la desserte offerte la qualité de la desserte et à la fois du point de vue des conditions d'insertion et des enjeux techniques et donc des coûts qui vont résulter de ces analyses.

Donc voilà, ça c'est l'analyse que je viens de vous proposer.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, qu'elles seront les effets du projet pour le sud ?

Donc, le projet permettra à la desserte au plus près de nombreuses zones et polarités existantes comme Champigny, Cocotte, Génipa.

Les équipements de Rivière Salée centre dont je viens de parler la zone d'activité de l'espérance et puis la polarité des coteaux à Sainte-Luce

Il peut, dans certaines variantes, desservir la nouvelle zone de Maupéou.

Donc, on a vu que deux des scénarios facilitent la création d'une passerelle, qui permettrait de desservir en mode actif, c'est-à-dire soit en vélo, soit à pied dans la zone de Maupéou et les études vont s'attacher à étudier cette connexion.

Le projet de servir également, donc les projets en cours de définition sur l'extension sud, donc comme la zone de Pays Noyé au niveau de Ducos, la zone de petit bourg à rivière-Salée et puis la zone de Céron envisagés à céron par la ville de Saint- Luce.

Grâce aux aménagements envisagés au petit nombre de stations finalement sur l'extension sud, le secteur, le trajet Carrère les coteaux, c'est-à-dire à partir du terminus actuel du TCSP, entre 22 et 25 minutes, selon l'itinéraire dans Rivières Salée.

Si on reste le long de la RN5, on va plus vite si on passe dans Rivière Salée, on dessert mais on va un peu plus lentement.

Et entre Carrère et Céron, on serait entre 26 et 30 minutes de temps de parcours.

Le potentiel, en fait, direct, c'est une façon d'apprécier la qualité d'un projet.

Donc c'est le nombre d'habitants d'emplois et de scolaires desservies.

Ici, donc le total, ça fait 11 000 unités, à moins de 500 mètres, en fait, d'une station.

Etant donné, la configuration du territoire, donc ce potentiel direct, il n'est pas très important.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc il doit être absolument renforcé, par une intermodalité de qualité, qui permet d'élargir, en fait, l'attractivité du TCSP.

Donc c'est-à-dire, bien organiser les rabattements en bus, les rabattements en vélo, et les rabattements en voiture, via la création, donc des parc relais, dont je parlais tout à l'heure.

Donc enfin, donc on a testé le projet à l'aide d'un modèle dont dispose la collectivité territoriale de Martinique, qui prévoit les trafics attendus à l'horizon 2040.

Donc la ligne Carrère terminus sud transporterait entre 9 000 et 10 000 voyageurs jours, ce qui est moins évidemment pour donner une idée.

Les deux lignes de TCSP actuelle elles transportent plutôt 30 000 voyageurs jours.

Donc ce trafic attendu justifie un TCSP de type BHNS c'est-à-dire qu'on a suffisamment de voyageurs pour justifier, en fait, de créer une ligne de cette qualité, mais ce n'est pas non plus un trafic énorme.

Donc voilà, il faudra adapter aussi l'offre et le niveau de service au trafic attendu.

Donc voilà, j'espère que je n'ai pas été trop longue et suffisamment clair.

C'est un peu tard pour moi, donc j'espère avoir été suffisamment précise dans ma présentation.

Donc voilà pour l'instant, ce qui était convenu que je vous présente, donc je laisse la parole aux autres intervenants et aux questions.

Animateur :

Je voudrais saluer la présence de Mr le Maire



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

J'ai déjà pris en fait les devants en expliquant que les problèmes d'embouteillage étaient assez conséquents

Monsieur FLAMAND également, donc est avec nous.

Monsieur le Maire, si vous voulez, nous dire quelques mots.

Monsieur Nicaise MONROSE :

Oui, pour saluer chacune et chacun et vous remercier d'être là.

Effectivement nous sommes un certain nombre à avoir été confronté là ce soir de nouveau, comme hier, à une problématique d'inondation de la RN5.

Nous supposons que le TCSP sera hors d'eau forcément et que ça sera l'occasion aussi de mettre la voie hors d'eau pour les véhicules.

Merci encore d'être là.

Effectivement, le conseil municipal de la ville de Sainte-Luce a interpellé les autorités de la CTM et de l'espace Sud pour qu'il y ait une extension sud du TCSP qui arrive comme promis à l'époque puisque ça avait été dit.

Je ne sais pas il y a combien de temps, mais ça avait été dit.

En tout cas, tous les lucéens avaient entendu que ça arrivait à Sainte-Luce.

Et grande fut notre surprise de constater qu'entre ce qui a été dit et ce qui était constaté en 2019, il y avait une différence, un aboutissement à Rivière-Salée.

Nous sommes intervenus auprès des autorités qui travaillent sur le TCSP pour réclamer, et demander, mais au moins, réclamer que ce transport public puisse aboutir à Sainte-Luce sur le territoire lucéen.

Peut-être pas dans le bourg comme ça avait été promis à l'époque, mais au moins sur le territoire Lucéen.

Parce qu'il nous parait que ce transport public est quand même important comme offre de services pour les habitants du Sud, du grand Sud, en général.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Pour nous, conseil municipal le TCSP ce n'est pas seulement un outil pour éviter les embouteillages ça c'est de l'égoïsme de ceux qui prennent la voiture.

Nous pensons que le TCSP c'est d'abord une offre de services pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule.

Pour ceux qui prennent notre transport, en commun et il doit pouvoir dans l'avenir pouvoir bénéficier d'une offre de services adéquat de qualité.

Et c'est pour cela que nous pensions qu'il fallait éviter d'une part que Rivière-Salée qui est déjà engorgé soit une centralité renforcée, un centre du Sud.

On lutte contre un centre de la Martinique il ne faut pas recréer un centre du Sud.

Il nous faut quand même faire en sorte que le transport puisse liguer de manière agréable et efficace l'ensemble des habitants du Sud.

C'est pour cela que nous avons plaider pour une extension sur le territoire de Sainte-Luce soit au Coteaux soit à Céron.

Nous nous pensons que Céron ce serait mieux par rapport au fait que ça rendrait accessible ce mode de transfert à tous ceux qui habitent du côté de Monésie du côté des hauteurs de Rivière-Pilote à Régat.

Là où je viens de passer d'ailleurs, pour éviter les embouteillages.

Et puis tous ceux qui sont du marin etc., pourraient avoir l'opportunité d'utiliser, soit en y arrivant par du transport en commun ou du transport privé, vélo ou véhicules, dans une gare multimodale qui permettrait d'accéder à ce transport qui, normalement, devrait pouvoir dans l'avenir, comment dire, permettre au Martiniquais de mieux se déplacer, parce que c'est une véritable problématique, sur une petite île comme ça, que nous n'arrivions pas, jusqu'à maintenant, à solutionner cette question-là.

Alors, il n'est pas question pour nous de remettre en cause le TCSP, et ça a été décidé par les uns et les autres, réalisé par les uns et les autres.

Il n'est pas pour moi, question de remettre en cause et de remettre en débat cette affaire-là.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

C'est lancé, on y va, et on souhaite que ça arrive jusqu'à Sainte-Luce voilà ce que je voulais dire et je pense que c'est aussi le souhait des lucéens.

La CTM a répondu favorablement à notre insistance.

Monsieur ODONNAT vient d'arriver qui est aussi l' élu responsable de ces travaux.

Et c'est pour cela que nous sommes là.

C'est pour faire en sorte que nous puissions bien affirmer notre souhait et voir si techniquement, cela peut être exaucé

Merci.

Monsieur Fernand ODONNAT :

Président de la Commission aménagement du territoire, grand travaux, transports infrastructure et risque, majeur de la CTM.

Merci d'être avec nous.

Comme Monsieur le maire, j'ai pris les devants,

J'ai pris le soin, de vous excuser, auprès de notre public.

Mesdames et messieurs avant, de commencer les questions, je suppose qu'il y en a de très nombreux, je vous rappelle le principe.

Donc il suffira juste de lever la main. Mais avant cela je voudrais vous présenter Mr Jean Michel ALONZEAU qui est le garant de la concertation continue il est de la commission nationale du débat public

Est-ce que vous voulez donner des précisions à notre public, en terme donc de fonctionnalité de votre présence, s'il vous plait.

Monsieur ALONZEAU :

Bonsoir à tous et merci de votre mobilisation.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc je suis ici comme représentant de la Commission Nationale, du débat public, qui est une institution, une autorité administrative indépendante, et qui intervient ici du fait du montant du projet, puisque la Commission nationale a une grille de projet sur l'ensemble du territoire, et donc sur notamment le TCSP, à partir du moment où, en 2019, il y a une saisine de la CTM et donc de Martinique Transport avec en cout estimée du projet entre 300 et 600 millions.

Ça tombait directement, de par le décret, obligatoirement, dans les procédures, sous couvert de la Commission nationale.

La Commission nationale, lorsqu'elle est saisie, examine d'abord les éléments du dossier qui est soumis, du premier dossier, le dossier du maître d'ouvrage.

Ensuite, elle détermine la procédure qui sera engagée, soit une procédure de débat public, qui est la procédure où la Commission organise ce débat, donc la première présentation publique, où une procédure de concertation préalable, où c'est le maître d'ouvrage le porteur de projet qui organise cette procédure, avec des garants qui sont nommés à côté.

Donc pour le TCSP, en 2021, enfin il y a eu, la première, la concertation préalable, qui s'est tenue, et suite au rendu, d'abord un bilan, on a d'abord eu un bilan qui a été remis par les garants qui étaient présent dont moi.

Ensuite, ce bilan est transmis au maître d'ouvrage, puisqu'il y a un certain nombre de recommandations.

Donc le maître d'ouvrage est au courant il doit faire une réponse pour dire dans quelle mesure il va tenir compte de ces recommandations, donc ça a été fait.

Il y a une séance de restitution qui s'est donc tenue en octobre 2021, où il y a eu un échange entre les deux, pour bien acter que la concertation a eu lieu.

Les points améliorés et la suite.

Donc la suite décidée par la CNDP vu l'ampleur du projet et tous les sujets que soulèvent, l'extension du TCSP, on dira que ça va bien plus loin que des temps de transports et autres.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Il a été décidé que deux garants sont nommés jusqu'à, on va dire, la constitution ou la bonne complétude du dossier d'étude d'impact et de demandes d'autorisation environnementale.

Je pense que tout à l'heure, le directeur de projet expliquera la suite des choses pour montrer tout le parcours qu'il y a et tout le travail qui y aura en termes d'études à mener, d'études particulières, en termes de futur rencontre puisqu'aujourd'hui on reprend.

Donc au niveau de cette concertation, continuons, on reprend ici à Sainte Luce des réunions qui avaient commencé lors de la concertation préalable.

Donc si on vient ici, c'est déjà parce qu'on était déjà allé en 2021, dans les 6 communes impactées par le projet version 2019, et étant donné qu'il y a eu le souhait du maître d'ouvrage, d'étendre pour l'instant des études pour voir si le projet peut arriver à Sainte-Luce en parallélisme des formes.

Il était évident qu'on a demandé à ce qu'il y ait, qu'on puisse faire cette première présentation.

Donc de toute façon, aujourd'hui c'est le début de quelque chose.

Vous verrez bien comme vous avez dû voir dans la présentation, peut-être que certains ont trouvé que peut-être les choses n'étaient pas assez précises et autres, c'est simplement parce qu'on est au tout début et au fur et à mesure, les choses vont se préciser, donc avec les choix qui sont faits, donc on précise bien que la procédure prévoit que la population soit informée, le choix revenant toujours aux élus.

Ça il faut bien qu'on soit d'accord dessus.

Bien sûr, la possibilité pour la population c'est de pouvoir faire remonter les remarques, les observations, tout ce qui est à jour aussi, lors des réunions publiques, par le biais d'un site dédié qui existe depuis 2021.

Donc on donnera l'adresse, et puis vous avez toujours la possibilité aussi de nous faire remonter aux garants, aux deux garants nommés.

Donc ça aussi, des adresses, les éventuelles questions ou demandes d'éclaircissements que vous souhaiteriez, qui soient faites.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc pour l'instant, vous avez vu des choses qui ressemblent à des tracés, dans les futures rencontres qui se feront sûrement au cours des années à venir puisque c'est ça, l'échelle il y aura des choses plus précises, donc lorsque le choix aura été fait du terminus précis, vous aurez la parcelle précisément.

Au niveau du tracé, le tracé sera clairement identifiable sur des documents où on le verra comme un document sur une carte ; on verra précisément où ça passe de manière vraiment précise où chacun pourra, presque reconnaître si ça passe près de son terrain ou autre puisque c'est ça le but, c'est que les gens soi...

Et au fur et à mesure que le projet arrive à maturation, que les gens sont informés que ça n'arrive pas tout à la fin.

Et donc, toujours avec cette possibilité de faire remonter toutes les remarques parce que de toute façon c'est bien que les gens qui vivent dans le territoire, c'est eux qui peuvent faire remonter des éléments d'amélioration du projet, et d'éviter, soit des erreurs, soit des difficultés futures lors de l'exploitation, parce que bon, le but, c'est bien sûr donner un début de commencement, mais après, il faut aussi voir que ce projet est parti pour de longues années.

Une fois que le TCSP est là il n'y a pas de durée de fin normalement.

Après ce qui pourra venir, comme il a été dit, s'il va plus loin, sur des formes différentes, donc voilà,

Juste préciser aussi que, en termes, de donc là, on est sur la partie sud, on a bien donc les deux autres dessertes qui sont envisagés, donc vous avez bien vu lorsqu'on vous montre les trois, que ça forme une espèce de réseau qui, au niveau de la Martinique, est quand même sur une zone la plus peuplée.

Le TCSP, ce n'est pas simplement ces trois lignes que vous avez vue il faut bien penser que, en plus, au niveau des stations qui vont être définies, on a toute une réorganisation du transport à l'échelle de la Martinique qui sera faite, pour que toutes les lignes d'autres transports, que ce soit maritime ou de bus, puissent irriguer au mieux ces stations-là, puisque bien sûr, l'un des avantages du TCSP, c'est que la voie propre permet d'aller plus vite, de donner une vitesse commerciale beaucoup plus rapide, ce que vous ne pourrez jamais avoir avec des bus.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Puisque le bus est inséré dans la circulation de toute façon, il aura les mêmes problèmes, s'il se retrouve derrière moi, que je suis au téléphone, en train de voilà ou de voilà.

Tant dis que là, normalement, sur le TCSP, il y aura ces éléments-là, et d'ailleurs, on aura sûrement à poser une question aux autorités pour leur demander sur les trois dessertes est ce qu'il y aura le même régime d'occupation, on va dire, ou de circulation que l'on voit sur les deux lignes existantes, puisque ça pose question, lorsqu'on fait la liste des gens qu'on voit sur les deux lignes existantes, on voit quand même beaucoup de monde, souvent, on voit le TCSP derrière des véhicules de différents usages voilà,

Ça c'est une question qu'il faut poser en terme réglementaire, en termes aussi d'efficience, puisque si on met un TCSP, pour avoir une vitesse commerciale, ce n'est pas pour qu'il soit derrière, toutes sortes de véhicules.

Je ne vais pas les citer parce que tout le monde le voit sur l'autoroute, donc ça, va falloir aussi qu'on en parle.

Ça interroge ça fait partie des questions.

Donc moi, je suis indépendant des maitres d'ouvrages.

La Commission nationale est basée à Paris avec des garants sur toutes les régions.

On pose des questions qui nous semblent pertinentes.

Chaque année, on produit un rapport, donc l'année dernière on a produit un rapport, qui portait sur l'année 2022 où il n'y a pas eu grand-chose, mais ça on le savait puisque quand on change de mandature c'est tout à fait normal.

Il y a une mise en place et voilà.

Et on peut dire que 2023 marque vraiment le début de la concertation continue.

Des travaux effectifs de la concertation continue ont lieu et cela se manifeste bien sûr par le fait qu'on soit aujourd'hui devant vous à Sainte-Luce

Voilà.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Animateur :

Merci beaucoup, monsieur ALONZEAU.

Si vous avez des questions, donc n'hésitez surtout pas.

Nos intervenants sont à votre disposition.

Mme CHAIGNEAU également, donc, dans l'hexagone, sera à même de répondre à vos questions.

Si vous voulez bien vous présenter et poser votre question, si vous plaît.

Question du public :

Oui, je suis monsieur Salomon du Comité citoyen.

Je viens d'entendre votre collaborateur dire que c'est les élus qui vont choisir la décision définitive.

Ce que je voudrais dire pour ne pas être long c'est qu'il faudra bien choisir ces élus.

Question du public :

Je suis Madame TOULON

Je représente l'ASSAUPAMAR

Avec mes camarades qui viennent d'arriver.

Alors, j'ai entendu qu'il y a eu des bilans.

Oui, je voudrais bien avoir déjà les bilans puisqu'il existe déjà ce TCSP.

Ce n'est pas terrible, quoi. A mon avis l'existant

Donc, j'aimerais bien avoir un bilan de l'existant pour qu'on puisse se baser aussi sur ce qui a de bon, ce qui a de moins bon.

Et qu'on ne répète pas les mêmes erreurs.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Animateur :

Alors, Madame,

Je tiens à préciser, nous avons tous bien compris votre question.

La personne qui serait vraiment apte à répondre à cette question n'est malheureusement pas là, puisque c'est Martinique Transports.

Si je ne me trompe, et sa directrice n'étant pas présente, je ne pense pas que, nos intervenants puissent vraiment répondre en sa qualité.

Donc, je pense qu'elle ne devrait pas tarder.

Mr ALONZEAU :

Je pense que Mr MONGIS quand même peut donner deux trois éléments puisque je sais qu'il y avait eu des déplacements en Guadeloupe avec déjà les premiers retours ce qu'on appelle retex les retours d'expérience qui figurent par rapport à cette mise en service c'est vrai que la mise en service a été faite de mémoire un peu avant le covid donc au niveau des chiffres c'est vrai que sur les chiffres se baser dessus c'est plus après le covid que les chiffres peuvent être plus parlant à ce niveau-là mais je pense que Mr MONGIS peut parler des retour d'expérience sur ce qui marche ce qui ne marche pas des chose parfois que tout le monde voit des choses parfois que les spécialistes voient et qui bien sur seront pris en compte dans la construction des trois dessertes à venir.

M. MONGIS :

Pour rappeler effectivement que le projet du TCSP et de ses extensions est un projet qui est mené en groupement de commande entre la CTM et Martinique Transport donc nous assurons surtout l'aspect infrastructure qui est complémentaire du volet transport et exploitation donc de ces réseaux qui est porté par Martinique Transport les mesures qui sont faites par Martinique transports permettent d'avoir quelques



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

pistes sur les évolutions à avoir alors au fur et à mesure on alimente aussi le site de la concertation pour informer la population.

Donc, Martinique Transport dans les éléments qu'ils ont pu mettre en évidence, en tout cas, ils ont un premier retour sur les équipements, les bus à haut niveau de service, qui fonctionnent leur capacité de Transport

Lorsque tout fonctionne et le type de problématiques qu'ils rencontrent.

Donc, de mémoire, il y a des problématiques, par exemple, liées aux batteries de ces bus.

Donc, ils ont bien sûr tiré des enseignements de ces premières phases de TCSP avec des réflexions sur les prochains types de matériels roulant qui vont pouvoir emprunter les voies existantes.

Et ça nous aide aussi pour alimenter la réflexion et les études pour les extensions des différents types de matériels qui seront utilisés.

La question de l'énergie également qui était déjà présente lors de cette première phase de TCSP, qui est terminée en fin 2015, a permis aussi à pris encore plus d'ampleurs puisque les effets de l'énergie sur le climat sont vraiment mieux pris en compte et les lois, traduisent aussi, cette importance et les contraintes qui peuvent apparaître comme des contraintes pour certains sont au contraire des sources d'amélioration pour les équipements que nous mettons et que nous étudions pour le futur.

Martinique Transport est en train de préparer des consultations pour les renouvellements de l'attribution des lignes ils ont une vision plus globale.

Enfin globalement plus matériel roulant plus exploitation de l'expérience de ces premières années de fonctionnement du TCSP.

Nous avons-nous CTM une expérience un peu plus technique, un peu plus travaux sur cette première expérience puisque nous voyons à peu près comment se comporte les infrastructures mise en œuvre.

Nous savons comment vieillissent ces ouvrages.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Vous avez dû constater qu'en ce moment par exemple, nous avons une campagne de renouvellement de la couche de roulement en enrobé et ces équipements nécessitent un entretien particulier.

Ça permet de contrôler dans le cadre de notre configuration local je dirais très tropicale, pluvieuse ensoleillé voire comment ces infrastructures fonctionnent, aussi bien aussi tout ce qui est lié à l'électronique et à la signalisation.

C'est ce type d'expérience que nous retirons que nous quantifions.

Bien sûr, il y a des mesures à faire également pour pouvoir nous donner des inspirations pour le futur.

Nous travaillons sur ces questions d'infrastructures avec notre élu référent, Mr ODONNAT qui est le président de la Commission grands travaux.

Tous ces aspects-là lui permettent d'affiner sa stratégie également sur les extensions.

Quelque chose à rajouter, Peut-être, en termes de précision, de détails ?

Monsieur ODONNAT :

Bonsoir, à tous Mes excuses déjà pour le gros retard.

Mais je suis comme tout le monde, soumis aux embouteillages.

Alors, en termes de complément, ce que je peux dire, puisqu'on a analysé le fonctionnement actuel des lignes en service, on a repéré, répertorié un certain nombre de points sur lesquels il faudrait être plus performant.

Je ne veux pas parler par exemple des matériaux utilisés pour les gares parce qu'il y a beaucoup d'incivilités, et les matériaux qui ont été déployés sur cette première tranche du TCSP, on s'est aperçu que ces matériaux ne résistent pas aux incivilités et puis aux températures extrêmes.

Le deuxième champ qu'on se propose d'explorer, c'est effectivement les bus eux-mêmes.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Mais ça Martinique Transport le moment venu, fera un certain nombre de propositions, prendra des décisions pour faire un choix beaucoup plus adéquat sur le matériel roulant qui sera mis à disposition sur les nouvelles tranches.

Et puis, il y a d'autres points d'impact et d'autres points de réflexion qu'on se propose de creuser.

Vous, même quand vous vous baladez sur les gares, ne serait-ce qu'à l'aéroport, vous voyez que les corbeilles sont hors service, les horodateurs sont hors service, les panneaux-lumineux sont hors service.

Donc on a un certain nombre d'efforts à faire pour présenter et proposer du matériel beaucoup plus performant et plus résistant.

Mais ça, c'est l'expérience qui nous apprend et qui nous fait progresser.

Je ne jette pas la pierre

Ceux qui ont mis en place la première tranche du TCSP ont fait avec d'énormes convictions.

C'est l'expérience, les retours d'expérience qui nous permettront d'améliorer les propositions qu'on va faire à la population.

Voilà ce que Je peux rajouter dans le premier temps.

Et puis, je pense que vous l'avez évoqué également.

Il n'y a pas que la branche sud-ouest qui sera déployée.

La branche nord-ouest, la branche nord-est, et la branche sud-ouest sera également déployé.

Je veux parler de la remontée jusqu'à Schoelcher et après vers case-pilote.

Je veux parler du Robert, Sainte-Marie, peut-être même plus loin.

Et je veux parler également de la branche.

On va un petit peu plus loin dans la réflexion, mais nécessairement à un moment donné.

Il faudra déployer vers le François le Vauclin etc.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

L'objectif, c'est d'avoir à terme, mais peut-être que, ni moi ni monsieur le maire ne seront encore là.

Ou peut-être même parmi nous dans l'Assemblée.

Ce soit les générations futures, mais l'objectif, c'est d'avoir un maillage suffisamment complet du territoire pour pouvoir permettre à la population de se mouvoir.

Voilà ce que je peux ajouter dans un premier temps.

Question du public :

Merci, bonsoir je suis Pierre GALLET.

Toujours pour l'ASSAUPAMAR.

Merci de ces éclaircissements sur les retours d'expérience, notamment sur le vieillissement du tracé sur les enrobés, le vieillissement du matériel, le vieillissement du matériel exposé aux incivilités.

Mais peut-être que la question qu'on voulait poser c'était aussi le retour d'expérience sur le service rendu, en termes de diminution de circulation sur le reste de la circulation, l'objectif étant d'alléger la circulation en général, le service rendu en matière de nombre de personnes transportées par année.

Combien de trajet ont été fait ? Quelle est le nombre de rotations par jour ?

Quelle est le nombre de personnes par jour ou le nombre de personnes sur l'année ?

Le taux de satisfaction de la population ?

Ce qui est un petit peu, peut-être, mis en avant, ou mis de côté quand on parle des incivilités,

Ceci avec le parallèle du transport sud qui est remarquablement accepté et utile dans un maillage beaucoup plus petit et beaucoup plus proche des quartiers.

Est-ce qu'on a un retour d'expérience sur le service rendu par le TCSP tel qu'il a été déployé jusqu'à présent ?

Merci.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Monsieur, parmi vous, quelqu'un de répondre,

Encore une fois, c'est vrai que Martinique Transport étant vraiment au cœur même de la situation

Monsieur ODONNAT peut-être que vous voulez donner quelques précisions.

Monsieur ODONNAT :

Non, non, je ne vais pas m'aventurer à donner des éléments que je n'ai pas.

Très honnêtement, les personnes qui doivent sur ce type de questionnement-là sur les réponses apportées à ce type de questionnement, c'est Martinique Transport.

C'est vraiment un avec eux, alors ils ne sont pas là.

Je ne jette pas la pierre, mais je pense qu'il serait peut-être plus opportun dans une réunion où ils seraient présents d'avoir de poser ces questions et vous auriez effectivement une réponse parce que toutes ces statistiques que vous évoquez, ils les ont, ils ont le nombre de personnes transportées, l'indice de satisfaction, ce qu'il faut pour améliorer, le transport des passagers, etc. Donc je ne veux pas m'avancer parce que je n'ai pas ces éléments-là.

Question du public :

Est-ce que véritablement le TCSP va arriver à Céron ?

Pourquoi parce que non seulement il y a Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne mais j'aimerais savoir quelles sont les morceaux de terre concernés ? quelles sont les négociations qui sont déjà mené pour justement obtenir un emplacement pour la gare ?

Monsieur ALONZEAU dit que ce sont les élus qui décident.

Cela me dérange, cela me dérange énormément parce que dans une telle conception même si ce sont les élus qui ont l'argent, même si ce sont les élus qui effectivement font les études pour savoir si c'est faisable ou pas.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

L'inconvénient, il me semble que même si nous disons quelque chose ce soir, que nous sommes intéressés par-ci par-là, les élus vont décider et ne tiendront peut-être pas compte de ce que les citoyens souhaitent ou disent.

La preuve en est donc, première question j'aurais aimé savoir est-ce que, après aussi, nous avons en ce moment des élus, mais à la prochaine mandature, l'autre prochaine mandature, est-ce qu'ils vont tenir compte des décisions évoquées ce soir ou dans l'avenir ?

C'est surtout ça qui est important aussi dans nos démarches mais oui, il faut le faire arriver j'aurais même dit à Sainte-Anne.

Il faut le faire arriver au moins, il y a une proposition de Céron ou encore dans le quartier les coteaux, au moins, le faire arriver là.

Et comme les élus, ne veulent pas écouter, enfin ils ne veulent pas nous entendre

Ils écoutent mais ils ne veulent pas nous entendre.

Puisque ce sont les élus qui doivent décider.

On leur dit que l'on aurait souhaité qu'ils nous donnent tous, les inconvénients, et surtout, tous les inconvénients de cette réalisation tant au niveau de la nature, tant au niveau, de toutes ces parties-là.

C'est important que nous ayons ça.

Combien, de km de terre qu'on va récupérer sur les gens, combien de km de terre qui vont être remblayé ?

Donc, si nous n'avons pas ces informations nous serons un peu perdus. C'est dommage, que les citoyens n'aient pas de place ou leur mot à dire à ce sujet

L'animateur :

Monsieur Je vous remercie

Juste une précision, effectivement, si nous avons cette réunion ce soir c'est pour que vous puissiez vous exprimer, comme vous faites, effectivement.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Réponse d'un intervenant :

Monsieur ALONZEAU

Je vais préciser ce que j'ai dit si je l'ai dit c'est vraiment pour être dans la vérité puisque si je l'ai dit, ce n'est pas pour repousser les gens, c'est pour justement dans mon rôle, dire clairement aux gens, la finalité.

C'est bien les élus qui décident, parce qu'il n'y a pas de procédure pour l'instant, qui permet, le contraire, qui permettrait que la population décide, au niveau de l'Europe.

Puisque le fait que la SNDP le fait que la participation, le fait qu'on se retrouve ici, c'est parce que l'Europe a imposé cela à la France.

Vous savez bien que la France s'étend, il y a des procédures ou l'Europe, demandent une première fois aux états-membres et ensuite va de manière plus profonde.

Donc, c'est un droit tout récent puisque le droit de participation inscrit dans la Constitution.

Mais pour l'instant, c'est bien pour ça que je le dis, c'est justement pour que les gens ne pensent pas, parce que c'est bien pour vous dire, aujourd'hui, vous êtes là, vous allez donner des idées, vous allez sur le site et tout ça, mais la décision finale, alors, on parle de groupement de commande.

Moi, je préfère parler de responsables de projets.

Donc, les responsables de projets, c'est Martinique Transport parce qu'il est autorité unique de transport, il détient la compétence et la CTM, parce que c'est elle qui est la collectivité majeure, qui, bien sûr, finance, décide aussi des orientations stratégiques en termes d'aménagement, tout ce que ça comporte.

Et donc, les décisions sont prises, notamment, mais ils vont préciser un peu par des délibérations.

Donc, Mr MONGIS si on peut bien préciser les choses et j'explique bien que c'est bien pour que, dès le départ, vous ayez cette vision-là, pour que vous ne pensiez pas où qu'on ne vous dise pas parce que parfois c'est comme ça que c'est fait.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Donc, Mr MONGIS va préciser au niveau de la décision finale, comment ça se passe au niveau de la collectivité, territorial, notamment.

Animateur :

Vous allez répondre si vous le voulez bien, et ensuite, nous allons prendre quelques questions.

Nous vous écoutons.

Mr MONGIS :

Alors, oui, effectivement, la collectivité, la CTM, c'est bien sûr une collectivité majeure qui en plus maîtrise l'essentiel du foncier, sur lequel se déploie le TCSP.

Le TCSP, bien sûr, comme l'a été dit tout à l'heure, ce n'est pas juste deux voix qui vont dans un sens qui ? un peu tout le monde.

C'a s'insère dans une organisation globale à l'échelle de la Martinique avec tous les modes de transport, et avec beaucoup d'infrastructures, sous laquelle la CTM intervient soit des routes, voire des appontements si c'est du transport maritime.

Il avait été évoqué un séminaire qui s'est tenu en Guadeloupe organisé par la DEAL de Guadeloupe, où il y avait la Martinique, la Guadeloupe la Guyane, la Réunion, Mayotte.

Et en fait, chacun a exposé ses problématiques.

Et les techniciens, qui étaient principalement des techniciens qui étaient présent, ils ont été agréablement surpris de ce qui s'est fait en Martinique, parce qu'on avait la chance d'avoir une autorité unique pour avoir une vision stratégique de l'aménagement du territoire et d'organisation du transport.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, sur d'autres territoires, ils ont plus de difficultés, parce qu'il y a plusieurs autorités qui organisent le transport, avec beaucoup de difficultés d'interfaces et de définition de projets d'ensemble.

La chance que nous avons, et c'est aussi un retour d'expérience de ce qui est déjà mis en place, c'est que cette organisation elle est cohérente et globale.

Et pour nous, agent de collectivité, les élus ont quand même une vision très stratégique et je ne vais pas répondre à la place des élus, mais l'écoute de tous ceux qui s'expriment par tous les moyens, puisque la concertation est là également pour que tous puissent s'exprimer, en portant des informations à tous, par le maximum de moyens, donc, organisation physique de réunion si tout on peut consulter

Tout de communication qui permet de porter des informations, mais également de récolter l'informations.

Et si, c'est le cas, c'est pour que les élus puissent, après le travail que nous administratif faisons qu'ils aient les moyens d'affiner leur position

et d'arrêter leur décision.

Donc, ce qui se fait pendant la concertation est présentés dans les instantes délibérantes aussi bien de Martinique transports, et donc voilà.

Le collègue, Madame LEBEL de Martinique transports, est arrivé, que au niveau de la CTM, en assemblée plénière de la CTM, ou ces questions sont présentées, pour aider et statuer un terme de décision pour la suite.

Voilà.

Animateur :

Mr MONGIS je vous remercie

Je voudrais effectivement saluer la présence de Mme LEBEL directrice générale de Martinique Transport

Question du public :



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Alors, j'ai une question...

J'ai une question qui pourrait se résumer à un seul mot,

C'est quand ?

Alors, là, nous sommes à la première phase, la phase de consultation publique.

Est-ce qu'on peut se projeter dans l'avenir ?

Et nous dire qu'elles seront les différentes étapes à venir ?

Les différentes phases à venir ?

Et dans combien de temps ?

Monsieur ODONNAT,

A parlé des générations à venir, j'ai envie de savoir, en partant d'ici, est-ce que j'aurai la chance de monter sur le TCSP, ou pas à qui arrive à Sainte-Luce ?

Monsieur ODONNAT :

Non, je vais tâcher de répondre en toute transparence.

Et puis, je veux rassurer, monsieur LANOIS, rien ne se fera sans la population vous pouvez être rassuré.

Toutes les décisions qui seront prises effectivement au final par les élus, seront issus de la concertation qui aura été mené préalablement.

Alors évidemment, nous n'aurons pas tout le monde du même avis mais il y aura une majorité qui va se dégager.

Dans tous les secteurs, au sud, sud atlantique, sud de caraïbes, nord atlantique nord caraïbes, ce qui sera issu, de la concertation la synthèse, majoritaire.

J'ai envie de dire, c'est ça qui sera appliqué.

Aucun élu ne sortira quelque chose de son chapeau disant c'est ce que je veux.

Ce sera la volonté de la population.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Donc c'était pour te rassurer Monsieur LANOIS.

Alors quant à la question de madame la première adjointe, on est sur une matière extrêmement complexe et longue.

Je veux que vous reteniez cela.

Pourquoi ?

Parce que quand on fait un tracé comme celui-là, il y a des acquisitions foncières à mener qui peuvent être très longues parce que, nous sommes dans un monde où chaque personne essaie de tirer profit il faut dire les choses comme elles sont.

Lorsque vous proposez une somme d'argent à quelqu'un elle vous dit qu'il n'y a pas assez, donc les choses traînent le temps de trouver un accord et que vous faites cela à répétition c'est du temps que l'on perd.

On peut arriver aussi dans certains cas extrêmes à des expropriations.

Cela prend encore plus de temps parce qu'on ne prend pas le terrain de quelqu'un comme ça.

Même si c'est un projet d'utilité publique, il y a des procédures qui sont très normées, très réglementées, qu'il faut absolument respecter sous peine de caducité.

De tout ce qu'on est en train de faire.

Donc ce sont des matières qui prennent du temps et j'ai envie de te dire, mais si c'est pour moi, c'est l'année prochaine.

Mais ce que je sais, c'est que, en termes d'études et en termes de programmation, parce que on ne lance pas des travaux, si on n'a pas des études, ficelées.

Et financer c'est beaucoup d'argent.

Monsieur a parlé de 600 millions, on est autour de ça, pour ces tronçons-là.

600 millions, pris sur le budget de la collectivité, pris sur les fonds européens.

Vous pensez bien que c'est par petits morceaux que l'on peut le faire.

La collectivité, ne dispose pas de 600 millions, actuellement, et ne peut pas s'engager à payer 600 millions, ce n'est pas vrai.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

On est obligés de programmer ces travaux-là, sur plusieurs exercices du budgétaires.

Tu es première adjointe tu sais ce que c'est

Quand tu as une route à faire, elle coûte 1 million.

Tu n'as pas 1 million en poche tu as 250 000 €

Tu fais 250 000 € cette année, et puis tu reprogramme chaque année sur 4 ans pour faire le million.

Ce serait un peu ça donc en termes de prévision. Alors je vais plutôt laisser les techniciens puisque, monsieur FLAMAND qui mène cet affaire, connaît bien le calendrier, mais sur les études au moins,

Sur les études, je pense que, à l'horizon fin 2024, on sera à peu près prêt.

Question du public :

Existent-ils au sein de Martinique Transport, un rapport à destination, des usagers, un retour d'expérience en la matière ?

Madame LEBEL :

D'abord, bonsoir, à tout le monde.

Et je voudrais vraiment m'excuser, parce que les conditions de circulation sont dramatiques ce soir et j'ai pris deux heures pour faire l'aéroport à ici.

Il n'existe pas de rapport

Spécifique pour la première mise en exploitation du TCSP.

Nous avons des ventes pour l'ensemble du réseau.

Il n'y a pas un titre particulier pour le TCSP.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

C'est le même titre de transport qui existe que vous voyagez en BHNS ou pour les voyages en bus.

Ce que je peux vous dire, c'est que, en 2018, quand on a démarré et donc l'exploitation de ce premier tronçon, nous avons eu, donc, c'était en août 2018, estimé, donc, à la fin décembre 2018, qu'il y avait eu 1,200,000 voyages.

C'est-à-dire chaque personne qui rentre dans le bus, il validait et à cette époque, il n'y avait pas encore les connexions des pôles d'échange de Carrère et de Mahault avec le réseau de transport du sud à Carrère ni la mise en place du réseau provisoire qui a été créée par la suite dans le nord.

Donc, il connecte le TCSP au niveau de place d'arme à Mahault.

Tous ces usagers sont venus augmenter la fréquentation des BHNS.

Donc, nous estimons aujourd'hui que nous avons au moins doublé le nombre de voyages, par simple effet mécanique.

Simplement, nous n'avons pas de statistiques probantes et il serait hasardeux de ma part de vous donner un élément.

Donc, c'est une appréciation que je vous ai fait part, simplement, parce qu'il y a un taux de fraude important.

C'est-à-dire que beaucoup de personnes, et peut-être que vous aussi, vous avez pu le voir,

le constater qu'un certain nombre de personnes qui empruntent les lignes du TCSP ne valident pas.

Mais ça va être très rapidement résolu.

D'abord, parce que la billettique qui est défaillante aujourd'hui.

Nous changeons complètement de systèmes billettiques qui sera unique pour le territoire.

Un seul système billettique qui sera déployé par Martinique Transport.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Qui sera déployé d'ici l'année prochaine.

Donc, les verbalisations vont recommencer.

Donc, tous ceux qui fraudaient ne pourront plus le faire, en tout cas, le paieront cher.

Et, deuxièmement, nous avons en projet de mettre en place des comptages de passagers pas seulement dans les BHNS, mais aussi sur le réseau classique de bus.

Donc, on aura des éléments beaucoup plus factuels qui permettront de répondre à vos sollicitations de statistiques qui vous manquent et qui nous manquent nous aussi pour pouvoir calibrer les lignes.

Voilà.

Je ne réponds pas vraiment à la question, mais en tout cas, d'appréciation et de visu, nous savons que le nombre de passager à au moins doublé.

Question du public :

Bonjour, je suis le citoyen

Lambda de Sainte-Luce

Alors, Monsieur, ALONZEAU

A fait une remarque au tout début, disant que c'était les élus qui avaient le dernier mot.

Je reviens dessus parce qu'il ne faudrait pas qu'on ait la mémoire courte

Lorsqu'on a démarré cette histoire de TCSP, n'oubliez pas justement qu'on a été confronté nous citoyens à une histoire de gouvernance, où un premier avait élaboré un projet, l'autre est arrivé, il a stoppé le projet.

Ça a traîné, chacun voulait mettre des roues des pas roues des électriques des pas électriques.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Pour qu'enfin le premier revienne et prenne la décision de balancer le projet, sinon, on se retrouve avec des fonds Européens qui nous passaient sous le nez.

Bon, je pense que, fort de cette expérience, il faudrait surtout éviter qu'on se retrouve dans cette situation.

La gouvernance actuelle n'est pas là ad vitam aeternam.

Il suffit qu'il y ait une élection que ça sera capoté et que peut-être on se retrouve avec les mêmes fonctionnements qu'on avait la première fois.

Monsieur c'est nous qui payons ces choses même si c'est les fonds Européens, c'est toujours les impôts, et c'est toujours le contribuable qui va se retrouver pénalisé.

De grâce, promettez-nous que le prochain qui arrivera respectera les engagements et ne fera pas ce dont il a envie.

Merci beaucoup.

Question du public :

Monsieur ODONNAT à en partie répondu à la question de monsieur Jean-Michel ALONZEAU, en fait, qui disait que c'était les politiques qui avaient la main sur les projets de Martinique.

Alors, c'est vrai qu'il y a la loi, qu'il y a l'Europe, qu'il y a tout ça mais on oublie la principale des choses c'est la charte de l'environnement, que tout le monde a tendance à oublier.

Et cette charte de l'environnement, balaie justement tous ces mots.

Et justement c'est l'erreur qu'il ne faut pas que nous nous sommes dans un pays, dans une petite île de 1100 km², qu'il ne faut pas faire justement qu'avec les politiques.

Il faut faire avec la population, il faut les écouter non seulement, et parfois la population peut dire non.

Par exemple, vous avez une association écologique devant vous.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Si cette association voit qu'il y a au niveau de l'environnement prévu dans la charte de l'environnement, que vous allez détruire la mangrove, parce que tout cela sera étudié.

J'espère qu'il y aura une étude d'impact, etc.

Parce que si on ne peut pas monter aujourd'hui, c'est parce que l'eau a inondé et l'environnement, vous le savez.

Donc il faut qu'on voie comment on va faire et si on voit qu'il y a des points d'échauffement c'est au peuple de dire à la municipalité, aux élus, plutôt que le projet ne convient pas sur l'île de 1100 km².

Alors comme j'entends ça, je rejoins des compatriotes qui sont juste à côté.

Et je dis qu'il faut faire très attention justement sur la petite île qu'on est pour que ça ne puisse pas exploser, parce que nous ne pouvons pas permettre que l'Europe vienne nous donner tous les droits et effectivement, et qu'on ne puisse pas dire non, quand il y a quelque chose.

Regardez ce qui s'est passé avec les bassins en France.

Donc on ne va pas y arriver là, mais je crois qu'il serait prudent pour les élus justement de concerter toute la population, d'écouter et puis voilà de faire le projet ensemble.

Merci d'avoir répondu, monsieur ODONNAT.

Animateur :

Madame, je vous remercie. Monsieur ALONZEAU une précision s'il vous plaît ?

Monsieur ALONZEAU :

Juste pour préciser, puisque c'est bien le rôle qu'à la SMDP qui est indépendante, qui parfois n'a pas peut-être le même langage que le porteur de projet, ce qui est un fait normal.

D'abord sur le chiffre qui était donné les 300 et 600 millions.

C'était l'estimation lors de la saisine en 2019.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc je pense que toute personne qui, voilà, peut bien penser qu'aujourd'hui, ce montant a déjà sûrement augmenté, mais de toute façon pour l'instant, ce n'est pas le but, puisqu'avant de donner le coût, il y a toute une série de choses qui vont entrer en jeu, qui vont, donc comme on a dit, comme a dit Monsieur ODON NAT il va falloir que les études soient faites pour que vraiment il y ait quelque chose de très affiné, puisque lorsqu'on demande des subventions, c'est clair qu'il faut donner des tableaux très précis, notamment au niveau des fonds Européens et autres.

Des choses très précises.

Et donc, il y a toute une série de d'investigations qui vont permettre, voilà, mais ce montant-là, c'est une fourchette, d'ailleurs, c'est une fourchette qui est dans le dossier, de départ 300 et 600, vous voyez que c'est assez large, donc déjà, ça monte bien que c'est quelque choses, qui devraient être affinées, et qui bien sûr, reviendra.

Monsieur ALONZEAU :

Monsieur LANOIS vous avez parlé de, est-ce qu'on va prendre quand les inconvénients il est évident la CTM parlera après au niveau de projet comme ça, obligatoirement, on est soumis à études d'impact.

L'étude d'impact, c'est vraiment, Prendre en compte tout ce qui peut arriver quand même inconvénient au niveau du projet lorsqu'il est fait.

Et donc, ces études d'impact à une composition qui est prévue par la loi.

L'étude d'impact, c'est, bien sûr, elle est donnée à la population, mais elle est aussi donnée un acteur qu'il faut citer, qu'on n'a pas cité jusqu'à présent, qui est la DEAL c'est l'état il faut dire les choses clairement.

Puisque le projet va progresser Il y aura une étude pour savoir comment on fait les plans comment on va franchir les giratoires à Champigny enfin, et autres.

Il y a ces éléments-là, il y a aussi un dossier d'étude d'impact qui est fait pour montrer tout ce que le projet peut amener bien et moins bien.

Toutes les mesures compensatoires qui peuvent être prises pour que justement, bon, puisqu'il faudra quand même le faire, parce que la décision a été prise, sinon, on ferait aucun projet.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Comment on peut réduire ces éléments-là, donc soit avec des ouvrages, soit avec des techniques, à ce niveau-là.

Et puis, à la fin, il y a un dossier qui s'appelle l'autorisation environnementale unique qui est présenté à l'Etat.

Donc, c'est un dossier que les deux porteurs de projet, devront produire et présenter au niveau de l'Etat, puisque, à la fin de la procédure d'études, c'est ce dossier-là qui est présenté au titre de l'enquête publique, procédure que vous connaissez notamment lors des PLU ce sont ces projets là aussi et donc, qui passent en enquête public.

Donc étant donné que maintenant, on dit, quand il y a la concertation, continue le public, peut commencer à s'exprimer dès le début du projet.

Lorsqu'il y a des projets où il y a que l'enquête public, généralement, vous avez un mois pour vous exprimer, à la fin des études, donc vraiment un moment où le projet est quand même avancé.

Et après l'enquête public, le dossier passe dans des commissions spécialisées, auxquelles l'ASSAUPAMAR participe assez souvent, et ensuite, il y a une autorisation qui est donnée par l'Etat, donc par le préfet.

L'autorisation, comment ça se matérialise ?

C'est un document qui a un certain nombre de pages pour un projet de cette envergure et qui va donc listé par rapport à l'étude d'impact qui a été fait, et à toute l'avancée, tout ce qui est remonté des études, des remarques de la population, on va dire des prescriptions techniques pour qui ils devront être suivis des faits lors des travaux et lors de la mise en exploitation.

On va donner un exemple sur, puisque les projets de TCCSP sont sur toutes les régions actuellement, par rapport à tout ce qu'on entend par tout ce qu'on sait qui arrive, notamment la fin des véhicules thermiques, sur un projet qui est en cours de réalisation sur Mayotte puisqu'il y a une TCSP à Mayotte.

L'étude d'impact, ce n'est pas au kilo que ça se fait, mais c'est pour bien montrer que ce n'est pas un document de quelques pages, il a 1 700 pages. Et le dossier présenté à l'approbation de l'Etat d'autorisation environnementale, c'est un dossier de 780 pages.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Et quand on rentre dans le sommaire on voit que on est vraiment sur toute une série de choses.

On ne reste pas simplement sur la faune, la flore mais on va s'intéresser aux qualités de l'air, les qualités de l'eau, les éléments sur les déplacements, éléments enfin, il y a vraiment tout une liste de choses.

Dans le planning annoncé, l'un des éléments qui peut faire évoluer, c'est ces aller-retours avec l'Etat et avec les personnes publiques associées, puisqu'il est évident que lorsqu'on va commencer le projet, les communes vont être interrogées.

Ce travail qui a déjà commencé, avec des rencontres.

Vous avez parlé de tracées on veut savoir quel est le tracé avant de définir un tracé il faut aussi aller voir les communes, les EPCI, comme l'espace sud pour savoir un peu, s'ils ont des projets, qui sont déjà à maturité ou qui vont même parfois être en début de travaux.

Parce si on vous dit qu'il y a quelque chose qui part en travaux, qu'il y a les autorisations et qui part en travaux en 2024, ça veut dire que déjà, il faut en tenir compte, et que le tracé s'il y a déjà les autorisations, c'est à dire qu'on peut plus passer à l'endroit.

Toutes ces coordonnassions-là, c'est d'ailleurs pour ça que la SMDP est là pour bien s'assurer que le maitre d'ouvrage ne fait pas le projet seul.

On peut penser quand même que, en 2023 les maitres d'ouvrage ne pensent pas ça mais par rapport au montant c'est bien pour ça qu'il y a cette mission de la SMDP

De bien s'assurer de ça, et donc il y a une série de rencontres qui ont commencé avec le PC donc ici l'espace sud et donc avec les villes.

Maintenant, il y a déjà une première rencontre avec Sainte-Luce et donc les choses vont s'affirmer, vont continuer cette collaboration, va continuer sur tout le territoire.

C'est aussi un élément qui permet d'éviter...

Qu'il y ait des incompréhensions ce qui amène à des allongements au niveau de la réalisation et des études de travaux, à des aussi un alourdissement du coût.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Mais il y a bien sur les inconvénients, le document règlementaire une étude d'impact qui veillera à prendre en compte toutes sortes de sujets générés par le projet.

Dominique Flamand

Je suis adjoint de Monsieur MONGIS, qui est le directeur du projet, donc de TCSP et effectivement, c'est un projet qui prend du temps.

Alors, je tiens à confirmer cette notion de concertation.

Il y a une concertation préalable.

Nous sommes aujourd'hui en face de concertation continue et nous sommes en face de préprogramme du projet.

Donc, le projet est en train d'avancer, petite à petit.

Et ces concertations vont se poursuivre avec la population, avec des techniciens.

Donc, comme l'on précise, monsieur MONGIS, monsieur ODONNAT, également, monsieur ALONZEAU nous avons eu des réunions techniques déjà avec les villes concernées par le projet y compris la ville de Sainte-Luce.

Nous avons également rencontré l'espace sud et les autres communautés d'agglomération cap nord et la CACEM.

Et ce travail va se poursuivre également au niveau des communes.

Alors, il faut savoir, et je réponds aux questions qui ont été posées notamment par l'ASSAUPAMAR que c'est un projet qui ne peut se faire sans prendre compte l'environnement et la biodiversité.

Donc, la première étude que nous allons lancer d'ici, la fin de l'année, c'est une étude sur les inventaires écologiques.

C'est-à-dire, c'est une étude qui prend une année.

Pour prendre en considération justement le milieu environnemental, la biodiversité, les différents échanges entre les milieux écologiques.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, tous ces éléments seront étudiés et alimenteront comme la précisé monsieur ALONZEAU l'étude impact.

Donc, en termes d'études, effectivement, nous sommes partis entre trois et quatre ans minimum d'études, avant qu'on puisse, j'ai envie de dire commencer à voir des travaux émerger.

On rappelle également que c'est un projet qui compte trois branches.

Donc, l'extension sud, l'extension est et l'extension ouest.

Et comme l'a précisé monsieur ODONNAT, ce projet a un coût.

Donc, vous pensez bien qu'il y aura des priorisations qui seront faites, en fonction des financements qu'on trouvera.

Et l'idée, c'est d'avoir un projet qui soit structurant, qui puisse continuer à améliorer la desserte et l'accessibilité à l'ensemble des martiniquais au transport pour permettre de faciliter leur déplacement.

Donc, on a effectivement un calendrier aujourd'hui.

J'ai envie de dire d'études au minimum de trois ou quatre ans et après, cela en fonction des études, il y aura tous les aspects fonciers qui vont intervenir comme l'a précisé tout à l'heure Monsieur MONGIS. C'est également, sur les aspects d'acquisitions, sur les aspects de négociations.

Mais cela ne pourra se faire, j'ai envie de dire de façon isolée.

Ni CTM ni Martinique Transport dans son coin.

Ce sera toujours en concertation.

Et comme la précisé monsieur ALONZEAU, c'est également avec les associations.

Donc, il y a également des rencontres qui seront prévues avec les associations environnementales.

On vous consulte déjà suffisamment en amont

Je vous rappelle qu'on est en phase de préprogramme.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Aujourd'hui, l'objectif c'est d'avoir ce préprogramme qui sera présenté aux élus d'ici avant la fin de l'année pour avancer vers le programme et donc une validation des tracés et tout cela dans des concertations avec non seulement les collectivités, les élus, la population, également, l'ensemble des associations, association de voyageurs, association environnementale association des taxis. Enfin Il y a toute une série, comme a déjà été précisé le partenaire public associé, mais également les particuliers, les privés, la population, pour que ce projet soit suffisamment concerté.

Monsieur MONGIS, précise que la communication sera apportée, mais également ce que la population va dire, sera également pris en compte et porté, effectivement aux élus.

Donc voilà, en termes de réalisation de travaux.

Aujourd'hui, vous avez vu combien de temps a pris la première branche du TCSP.

Donc, vous imaginez que les trois branches, on parle de 12 kilomètres sur l'est, de 12 km sur le sud et environ un peu moins sur l'Ouest.

Donc, ce sont des choses qui seront quand même assez longues.

J'ai envie de dire à réaliser, mais qui pourrait sûr et certain normalement, nous devrions être en capacité, si nous sommes en bonne de santé, de pouvoir prendre un jour ce TCSP vers le sud.

Voilà un peu les grandes lignes que je voulais donner.

Mais en tout cas, on est parti d'abord sur une bonne phase d'étude, qui va durer, et je vais dire entre trois et cinq ans, surtout sur les aspects environnementales étude d'impact autorisations par rapport aux impacts, aux infrastructures, qui vont générer, ce projet également, tenir compte des projets portés par les collectivités.

Parce qu'il faut que ça soit également en concertation, et ce travail a déjà été commencé également avec les communes.

Question du public :

Tout le monde, bonsoir.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Je veux dire que nous sommes satisfaits du travail de l'ASSAUPAMAR de concertation qui est fait là, et que ça apporte un certain nombre de réponse à des questions que nous nous posons.

Et notamment, Je disais que nous sommes satisfaits, d'autant plus que ça apporte en certain nombre de réponses aux questions que la population se pose.

Et nous remercions monsieur ALONZEAU, parce qu'il apporte des éclairages pourquoi c'est comme ça pourquoi ce n'est pas comme ça et tous les techniciens, nous ont appris beaucoup de choses.

Nous disons quand même, que l'on aurait souhaité avoir des réponses sur le retour d'expérience de l'existant en particulier le degré de satisfaction de la population.

Et puis, ce que cela coûte, on nous dit qu'il y a des gens qui ne paient pas mais si tel est le cas c'est qu'il y a un problème il faut que tout le monde comprenne parce que moi je comprends que sud libre tout le monde paie donc il y a un problème mais il a été dit que cela va se régler.

Je veux dire deux ou trois choses pour entrer dans le dossier il y a un débat est ce qu'on fait le TCSP arriver à Céron ou bien on le fait arriver les coteaux ? Est-ce qui y a une étude comparative pour savoir si lorsque ça arrive à Céron est ce que ça permet aux personnes du Diamant, Anses d'Arlet aussi bien desservie ?

Est-ce que vous avez déjà réfléchi à ce sujet ?

Deuxième chose ; J'ai entendu que l'on va mettre le TCSP c'est une bonne chose dans le centre vers Schoelcher, vers robert vers le sud mais je me dis tout de même dans le sud il y a déjà un réseau de transport sud libre et je crois d'après ce que j'ai entendu il y a un indice de satisfaction assez fort mais je n'ai pas entendu la même chose pour le TCSP mais c'est peut-être parce que je n'ai pas la même information donc je pense, je demande est ce qu' en amélioration de transport tel organisé dans le sud par les bus mais en amélioration par exemple en prévoyant un couloir dédié ainsi est ce que cela ne coûterait pas moins cher en terme écologique parce qu'il y aura des choses à faire, des gens qu'on va déplacer, des terrains, des gens, des mangroves et en terme d'infrastructure est ce que ce ne serait pas moins couteux économiquement, financièrement est-ce qu'on a fait une étude comparée à ce sujet ? On aurait aimé le savoir parce qu'on a déjà quelque chose qui existe déjà qui fonctionne d'une certaine manière en le remplaçant est ce que ce sera mieux et comment on fera alors on se



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

pose ce genre de questions alors je pense que vous pourrez apporter les réponses même si ce n'est pas ce soir mais au moins dans la concertation qu'on a commencée.

Monsieur Nicaise MONROSE :

Ça fait 30 ans, qu'on parle de la Modélisation du transport, tout le monde se rappelle la SETUFF et autre.

Ça fait 30 ans, qu'on parle de transport public en Martinique.

Ça veut dire que ce qui existait, n'était pas satisfaisant, quel que soit le secteur.

Il y a des décisions, qui ont été prises, par les uns et par les autres, réalisés par les uns et par les autres.

Nous, à Sainte-Luce on n'a pas pour ambition de refaire le débat, TCSP.

Chacun a son avis là-dessus le TCSP, c'est le site propre, c'est par les bus, c'est le site propre.

On peut faire rouler ce qu'on veut dessus on peut faire des bus on peut faire des trains on peut faire rouler ce qu'on veut dessus c'est le site propre, TCSP, site propre.

Donc, je pense que nous tous nous sommes d'accord sur le principe du site propre.

Je le dis en tant que maire ma préoccupation, ce n'est pas éviter les embouteillages aux gens qui prennent leurs voitures, ma préoccupation, c'est d'offrir à cette population qui parfois n'a pas grand moyen de se déplacer.

C'est ça, en tant que maire de Sainte-Luce c'est ça, notre préoccupation.

Maintenant, on parle du TCSP, je ne sais même pas parmi nous combien l'on déjà pris moi je l'ai déjà pris 1.45 € 2.70 € aller-retour donc je le prends.

On parle de quelque chose qui parfois pourquoi on parle des élus mais les élus c'est aussi vous

Donc sincèrement nous à Sainte -Luce on dit une chose, c'est que s'il y a extension sud du TCSP, nous souhaitons que ça aboutisse à ça

Comme promis au départ.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Alors, évidemment, il y a des procédures etc.

Le transport actuel, j'ai connu l'époque où sud libre arrivait à Ducos.

Et où l'espace sud disait, ils vont se débrouiller pour sortir de Ducos et arriver à Carrère.

J'ai connu ça.

Ou en tant que maire ou j'ai connu ces propos-là, ou il n'y avait pas de connexion, il n'y avait pas un principe général pour offrir au Martiniquais parce que c'est ça, ma préoccupation.

Les Martiniquais, évidemment, l'environnement.

Forcément, il faut respecter le venant.

Je pense qu'il n'est de l'idée de qui compte, de ne pas respecter les règles.

Bien.

Il faut qu'on avance.

Et même si, personnellement, je ne connais pas le bout, mais ce n'est pas grave.

Nous sommes nombreux à aller à Paris.

Le métro date de 1900 et on continue de le faire toujours.

Non, mais ce n'est pas que ce n'est pas la même chose, c'est une offre de transport public.

Donc si nous devons faire du transport public en Martinique, encore une fois, ce n'est pas les gens qui peuvent acheter les voitures qui m'intéresse c'est ceux qui ne peuvent pas.

Quand je prends le TCSP je vois les enfants des écoles dedans.

Je vois toutes ces personnes qui n'ont pas les moyens de s'acheter un véhicule.

Quand je prends le TCSP, j'arrive à Carrère, je dois prendre un bus après.

Je l'attends une heure pour prendre le bus, sortir de Carrère arriver à Sainte-Luce, et quand le bus arrive à Sainte-Luce à 20 heures, on me dépose aux pieds de la



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

médiathèque, parce qu'on me dit qu'à cette heure-là on ne rentre pas dans la gare routière.

Donc il y a des choses à améliorer.

Donc si nous, ce que nous souhaitons à Sainte-Luce, en tant que conseil municipal de Sainte-Luce, c'est que nous participions à cette amélioration.

Évidemment, rien n'est satisfaisant.

Il y a toujours des choses à améliorer.

Évidemment, il faut prendre toutes les précautions nécessaires.

Le site propre ce qui a été là ça a été décidé, j'étais pas favorable en tant que citoyen.

Mais ça a été décidé.

On ne va pas se remettre tous les quatre matins à refaire un débat TCSP pas TCSP BHNS pas BHNS.

Il est déjà commencé donc suivons.

Est-ce que ceux qui l'ont décidé avaient tort ou raison même si je n'étais pas en tant qu'individu favorable à ce système.

Mais c'est ce qui a été décidé.

Ce que je pense, c'est que voyant les gens tous les matins, parce que je travaille maire de Sainte-Luce ce n'est pas mon travail.

Tous les matins à carrière ou encore mieux de l'autre côté, à Mahault, quand je vais chercher le TCSP, pour sortir du lamentin où je travaille, pour aller à Fort de France quand j'ai une réunion en Centre-Ville.

Je vois le nombre de personnes qu'il y a là, je vois la souffrance des gens.

Et je me dis que oui, il y a la nécessité d'investir pour que ces personnes trouvent une satisfaction dans le transport public.

Nous devons ça à notre population.

Nous le devons.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Alors, qu'on le fasse, en prenant toutes les précautions concernant l'environnement je suis totalement d'accord.

Qu'on le fasse en discutant profondément et précisément, je suis membre du comité citoyen donc, il faut vraiment consulter les citoyens.

Alors, c'est vrai que la France n'a pas...

Nous sommes ici, nous fonctionnons avec les institutions de la France, juste la preuve du contraire.

La France a une difficulté à consulter ses citoyens.

Il y a d'autres pays en Europe qui font mieux.

Mais bon, nous ne sommes pas en Suisse.

Nous sommes en France.

Par conséquent, nous appliquons ce que prévoit la France et la consultation que nous avons aujourd'hui, je l'ai souhaité je l'ai souhaité avant que quelques soit institution, se prononce

J'ai souhaité ce n'est pas parce que nous, on a demandé que forcément le public serait favorable.

J'ai souhaité que cette concertation, que les gens ne découvrent pas qu'il est envisagé parce que tout ce dont on parle là, c'est ce qui est envisagé, rien n'est décidé.

Entre même entre vous avez raison, entre Céron et puis les Coteaux il y a un choix, il y a un véritable choix, bon, il y a un choix.

Il y a une discussion, il y a une discussion à avoir.

Et il nous faut vraiment avoir en tête que, sincèrement c'est ma préoccupation parce que, en tant que citoyen je dis, et je le pense que nous avons une population qui est majoritairement, même ceux qui travaillent, ont des salaires ou parfois, il y a 30% de martiniquais en dessous du revenu, jugés comme étant le revenu, nécessaire pour ne pas être en dessous du seuil de pauvreté.

Ces gens-là ont besoin de se déplacer, grand Dieu.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, ils ne paient pas parce qu'au début, on ne leur a pas demandé de payer il paye quand ils vont à Paris

En dehors de ceux qui les enjambent.

Donc, il y a un système qui existe, qu'il faut améliorer, et nous, conseiller municipal de Sainte-Luce nous ne plaidons pas pour dire que ce qui est là c'est ce qui est parfait, nous disons que s'il y a extension dans le sud, nous souhaitons qu'il n'y ait pas un engorgement à Rivière-salée parce que notre population sera mise en souffrance encore, aller à Rivière-Salée avec les embouteillages qu'il y a déjà, qu'il y aura de nouveau renforcé.

Nous souhaitons que cette population qu'on pense à elle.

Et c'est à elle que nous, conseil municipal de Sainte-Luce qu'on pense.

Et nous croyons qu'effectivement, le tracé du TCSP, on peut l'appeler autrement peut importe

C'est simplement ça va remplacer le bus qui fait, Sainte Anne Carrère.

Et puis au lieu que le bus fasse Sainte Anne Carrère il fera Sainte-Anne Céron et puis les gens qui habitent l'Épinay, Monésie, Régale et autre pourront descendre garer leur voiture prendre leur vélo leur moto bicyclette électrique puisqu'il y a des mornes à remonter et puis il y aura les bus de Martinique Transport qui vont irriguer cette dorsale.

Bon, si c'est ça qui a été choisi, continuons.

La pire des choses, c'est de s'être arrêté en chemin.

La pire des choses, c'est que ça fait des années qu'il n'y ait pas eu un maître supplémentaire, ce qui fait que, mais, passer à Carrère, vous allez voir, allez-y, rentrer parmi les gens essayer de monter aussi dans le bus pour voir la souffrance des gens.

C'est ça qui est ma préoccupation.

Les gens souffrent de cette situation-là, et moi, je crois qu'il nous faut un off.

Les gens qui prennent leur voiture ça c'est leur problème qu'ils soient dans les embouteillages je ne suis pas là pour réduire les embouteillages pour personne.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Par contre, que les gens qui souhaitent prendre le transport en commun ait une offre de service à la hauteur de leur attente, quand j'arrive à Carrère, on attend une heure une heure et demie non ce n'est pas normal. Donc, il nous faut arriver à moderniser ça, et moi, je crois que c'est ce pour quoi nous plaidons si ça arrive à Céron si ça s'arrive à peu importe. Je veux, ce que nous souhaitons, c'est que les gens soient respectés dans leur besoin de transport. Et s'il y a un choix qui a été fait il y a 20 ans, bon, un choix a été fait, un choix, c'est un choix. Bon, ok, on n'est pas là pour remettre en cause le choix en permanence, parce que ça nous fait perdre du temps à chaque fois.

Il faut rediscuter d'un choix qui, de toute façon, correspondait à un besoin. Donc, c'est ça notre position à la ville de Sainte-Luce concertation avec les citoyens indispensables, respect des règles environnemental, ça c'est, de toute façon, il ne faut pas y couper et faire en sorte que les gens, puis bon, je ne parle pas de l'avenir, c'est l'avenir que nous construisons. Ce dont nous parlons là aujourd'hui, ça ne va peut-être même pas nous concerner nous, ça va concerner les enfants, nos enfants ou les enfants de nos enfants. Donc, par contre, il faut enclencher quelque chose, ça fait des années qu'on avance plus là-dessus et je le déplore personnellement.

Voilà, donc voilà ce que je voulais dire, en tout cas, je vous encourage tous à faire l'expérience du transport public, pas seulement TCSP, prenez le bus de la gare routière descendez à Carrère et ensuite prenez le TCSP ça ne coûte pas cher, 1.45 €.

Pourquoi ces 45cts, madame la directrice ?

Ce n'est pas 1.50 € d'ailleurs, ? parce que lorsqu'on vous remet cinq centimes c'est un peu délicat.

C'était la boutade, merci beaucoup.

Question du public :

Oui, excusez-moi, monsieur le maire, mais fondamentalement, un transport en commun n'est pas fait seulement pour les gens qui n'ont pas la possibilité de s'acheter des voitures.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Moi, je peux m'acheter une voiture et je serai, s'il y avait un transport en commun qui fonctionnait correctement, je serai prête à utiliser ce transport en commun là. Donc ce n'est pas seulement pour les gens qui ne peuvent pas s'acheter des voitures.

En fait, le transport en commun c'est pour tout le monde. Et plus de plus, il y a des gens qui vont utiliser le transport en commun et plus la vie, déjà l'environnement sera meilleur parce qu'on aura moins de gaz à PMD, etc., de qualité de l'air qui est mauvaise. Ça fait une espèce de... on vit ensemble, c'est le vivre ensemble aussi. On n'est pas dans sa voiture, enfermée avec sa clim, tout ça.

Donc, c'est une façon aussi de vivre ensemble que d'avoir un transport en commun qui fonctionne et dont on est satisfait. Donc c'est surtout ça qu'il faut voir. Il y a actuellement, je crois que vous appelez ça des trucs express qui permettent d'emmener des bus express, qui permettent d'emmener sur les zones là de Carrère. Mais comment se fait-il que ces bus-là prennent les embouteillages comme les voitures qui sont dans le truc ? Donc, il y a une anomalie.

Ce qu'il y a, c'est que... Moi, je pense qu'il ne faut pas chercher à faire compliqué quand on peut faire simple. Il y a des choses qui existent déjà. Il faut les améliorer avec des couloirs réservés par exemple, pour qu'il y ait un roulement de ces bus-là qui soit assez fréquent, fluide.

Et voilà, pourquoi déjà se mettre en tête qu'il faut un type BHNS ? Alors qu'on a vu les problèmes posés par les BHNS. Donc, moi, je pense qu'il faut vraiment réfléchir, avoir un comparatif avec autre chose qu'un BHNS. Quelque chose de plus simple.

Question du public :

Je m'adresse directement au maire parce que je suis stupéfait de ce que je viens d'entendre. Moi qui suis devant vous, je viens d'Acajou lamentein ; j'ai raté quasiment toute la réunion tout ça parce que j'ai pris 2h15 pour sortir de Lamentein pour arriver dans cette réunion.

Quand le maire dit que les gens qui ont des voitures ne l'intéressent pas.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Attendez mais j'ai le droit de m'exprimer quand même je suis déjà peiné parce que j'ai raté la réunion. Je n'avais pas l'intention de parler mais quand j'entends le maire dire qu'il s'en fout des gens qui sont dans les embouteillages ça veut...

S'il vous plaît, mesdames et monsieur, s'il vous plaît, laissez monsieur s'exprimer nous sommes en démocratie laissez monsieur s'exprimer

Même si vous n'êtes pas d'accord avec moi écouter tout de même ce que je dis.

Si ce que je dis, ne correspond pas à ce que le maire a dit, il va corriger. Je répète, ce que j'ai entendu.

Il s'intéresse au petit malheureux qui n'ont pas de voiture. Ceux qui ont des voitures qui sont dans les embouteillages, il s'en fout il l'a dit. Ne me dites pas qu'il n'a pas dit ça puisqu'il a dit ça.

Je vous dis que je viens de rater cette réunion, simplement parce qu'il y a un peu d'eau sur la route à Rivière-Salée.

Ensuite, il dit et il a raison, que là, nous réfléchissons à des choses qui vont se passer dans 10 ou 15 ans ou même plus. Peut-être même 30 ans. Mais là, je dis l'eau qui est à Rivière-Salée en ce moment c'est la question que je me pose on peut résoudre ça en 2023 non ?

Alors je pose au maire la question pour ne pas rater cette réunion ce soir. Est ce qui n'y a pas moyen d'accélérer un peu simplement Rivière-Salée, enlever l'eau présente pour permettre aux gens de circuler.

Voilà, c'est ça ma question.

Monsieur Nicaise MONROSE :

Oui, juste une précision. J'ai failli rater la réunion pour la même raison.

D'accord, on parle d'eau qu'il y a sur la route, ce qui n'est pas normal. Ce que je disais, pour le préciser et heureusement que vous êtes intervenu, parce que ça vous évitera



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

de partir avec une mauvaise appréciation dans ce que j'ai pu dire, c'est que dans tous les dossiers concernant le TCSP, dans tous les débats qu'on a mené dans ce pays-là, c'était réduire les embouteillages. Et je le dis oui, je le dis, le transport public, qu'on doit mettre en place, ne doit pas avoir pour objectif de réduire les embouteillages mais d'offrir une possibilité de transport public, quoi, qui veut évidemment, mais j'ai une voiture je la prends.

Donc d'offrir une possibilité de transport public, à qui veut. Donc, ce n'est pas, je n'ai pas dit que je m'en fous des embouteillages j'ai dit que ma préoccupation, c'est d'offrir d'avoir une offre de service, notamment pour la population de Sainte-Luce. Ce n'est pas seulement pour la population du Sud, en matière de transport publics, mais on ne doit pas opposer à cela le nombre de voitures en moins sur la route. Il faut qu'il y en ait moins mais pour qu'il y en ait moins, il faut qu'il y ait un transport public efficace et il faudrait que ceux, et je le redis, monsieur, ça ne vous plait peut-être pas, je le redis, nous avons une population qui ne sait pas comment se déplacer. Est-ce qu'on peut au moins penser à ces personnes ?

Est-ce qu'on peut au moins se dire que tous les matins, il y a des gens qui se réveillent, qui ne savent pas comment se déplacer pour arriver au travail ? Est-ce qu'on peut au moins se dire que nous autorités publiques nous avons cette première préoccupation ? Alors, moi, qui prend tous les matins un l'embouteillage, pour aller travailler, oui, et si, à moi de choisir, si je veux prendre les embouteillages ou si je veux prendre le transport public.

Mais les gens qui ne peuvent pas prendre leur voiture, faut qu'on pense à eux. C'est ce que je disais, parce qu'effectivement, on a au départ, dit aux gens, qu'on va présenter une offre de transport public pour réduire les embouteillages.

On sait très bien que ça ne fonctionne pas oui, ça ne fonctionne pas.

Ça ne fonctionne pas, parce qu'on a beau développer là, les gens continuent à acheter des voitures. Maintenant, je dis en tant que maire de cette commune de Sainte-Luce, je souhaite que ce transport nous sommes aussi membres de l'espace-sud ne faut pas croire ou que c'est parfait, bien que ce transport public soit véritablement au service des gens. Parce que moi, je pense aux gens, je suis d'un comité citoyen. D'accord ?

Je ne suis pas les élus. Je pense aux gens et je dis que pour qu'on puisse penser aux gens, il faut leur permettre d'accéder à ce transport public qui est discutable encore une fois.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc, qui fonctionne sur un site propre, je suis totalement d'accord, site propre, déconnecté de l'embouteillage. Si on prend une voix de la RN5, pour faire passer il y aura encore plus d'embouteillages et ça ne m'émeut pas. Oui, monsieur, ça ne m'émeut pas.

Parce que si le site propre peut permettre aux gens de circuler que nous mettions BHNS que nous mettions bus que nous mettions bicyclette électrique dessus le site propre pour permettre un véritable service de transport public. C'est ce pourquoi, nous, au Conseil municipal de Sainte Luce nous plaidons pour ça. Donc, il y a des choix à faire. Nous, nous parlons de Sainte-Luce je ne suis pas là pour défendre...

Fernand a été obligé de partir parce qu'il avait une contrainte

Je ne suis pas l' élu de la CTM responsable de ce projet-là.

Là je parle en tant que maire de sainte-Luce au nom de l'ensemble du conseil municipal de Sainte-Luce et j'espère parler au nom de la majorité peut être pas de l'ensemble de la majorité de l'ensemble des habitants de sainte-Luce parce que je connais des gens qui sortent des coteaux pour arriver dans le bourg de Sainte-Luce. Ils mettent une heure et demie, deux heures pour arriver dans le bourg de Sainte-Luce, deux heures, il faut attendre le bus.

Deux heures pour arriver dans le bourg, deux heures pour retourner chez eux.

Si, oui oui oui, oui.

Parce que si le bus ne passe pas à l'heure si tu le rates à cinq minutes près si tu le prends à 10h du matin si tu le prends à 6h du matin tu arrives mais si tu le prends à 10h 11h les bus sont espacés.

Donc on a tout ça à faire.

Je suis très favorable au bus, il ne faut pas croire hein, le transport qui se fait dans le sud, il n'y a pas de souci.

Je le prends du bourg pour monter chez moi, j'habite à trois kilomètres du bourg

Ça m'arrive de prendre le petit bus, il n'y a pas de souci.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Mais ce que je dis, et ce que nous disons, c'est que dans tous les schémas que nous faisons là, tous les grands projets que nous faisons, la priorité pour nous, ça peut faire plaisir, ou ne pas faire plaisir.

La priorité pour nous, c'est que les gens de Martinique trouvent une offre de service qui soit à la hauteur de leur besoin, qu'ils soient véhiculés, qu'ils soient propriétaire de véhicules ou non.

Et parmi, c'est gens-là, je pense particulièrement à ceux qui n'auront jamais la possibilité de s'en acheter.

Ça peut ne pas faire plaisir.

On ne peut pas, parce qu'on peut acheter un véhicule, développer cette espèce d'égoïsme à la noix d'embouteillage.

La vie est dure les élus ne pensent pas à nous on ne veut pas d'embouteillages.

Et bien ok on a pris la responsabilité d'acheter sa voiture.

Oui oui monsieur je pense effectivement à ces personnes et c'est en pensant à eux que nous conseil municipal de Sainte-Luce on dit qu'il faudrait que ce système de transport puisse arriver jusqu'à chez lui.

Et ça a été dit tout à l'heure.

S'il pouvait arriver jusqu'à Saint-Anne pourquoi pas ?

Parce qu'il y a à offrir un système à chacun. et sur ça en disant cela, je ne cherche de contradiction avec personne.

Je dis tout simplement que je souhaite pour la population de Sainte-Luce qu'il y ait, après avoir respecté toutes les contraintes environnementales si après étude environnementales, il s'avère que c'est possible où ce n'est pas possible.

Voilà.

Question du public :

Bonsoir, je suis Mr poli Patrick, j'habite Ducos

Et je fais partie du Comité Citoyen, du sud



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Monsieur les élus, monsieur les techniciens, je pense qu'il y a dans la manière de présenter ce fameux projet, peut-être sortir de langage trop technique, parce que j'entends, selon ce que j'ai compris, je peux me tromper.

Quand on parle TCSP, les gens confondent le concept TCSP qui est tout simplement de manière basique, un couloir de circulation réservé à un mode de transport.

Et ils confondent ça, avec le BHNS qui est le matériel roulant qui a été choisi aujourd'hui et qui peut ne plus être cela demain.

Et je pense que les débats, tournent autour de de ça, mais tout le monde est d'accord pour qu'il y ait des couloirs de circulation réservés à du matériel roulant pour le transport public.

Et là, il y a plus de débats parce qu'il faut absolument face à ce problème de circulation qui est une maladie chez nous, qui est un problème un cancer, pour ce pays.

Parce qu'on ne peut pas se déplacer librement, il faut absolument développer des couloirs de circulation réservés aux transports publics.

Voilà ce que j'avais à dire

Madame LEBEL :

Alors, je pense que monsieur a bien résumé la question car il est bien question par rapport à ce que disait monsieur TOURBILLON tout à l'heure, que de mettre en place un couloir spécifique pour les bus et il a cité les lignes express.

Les lignes express auraient été créée pour faciliter le transport des usagers du sud pour les faire rejoindre Carrère donc, pour prendre après les lignes du BHNS.

Mais ces lignes express quand vous les regardez

Elles sont dans les embouteillages donc, en fait, ce que nous on appelle la vitesse commerciale elle est très réduite.

Donc, pour nous, tout l'intérêt, c'est que ces lignes qui amènent plus rapidement parce qu'il faut moins d'arrêt au pôle d'échange de Carrère soit le plus rapide possible.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Et c'est aussi le cas si je prends l'exemple du Nord, De la ligne qui fait Basse pointe, Mahault, Lamentin ou bien Trinité, Mahault ou bien celle qui passe par l'intérieur des terres.

Donc, en passant par Vert-Pré etc.

Pour arriver à Mahault pareil.

Ces lignes, les usagers, demeurent, insatisfait parce qu'ils sont dans les embouteillages et tout l'intérêt de Martinique Transport, c'est qu'il y ait des espaces réservés.

Vous avez raison pour les bus, et c'est ça, le projet du TCSP.

Ces à construire ces espaces réservés où il n'y a que des bus, et là, on a une vitesse commerciale qui est beaucoup plus rapide et qui permet après à l'utilisateur d'avoir un temps.

Il sait que, par exemple, quand il fait Mahault 0 Bo kannal il en a pour une demi-heure, mais il peut, à ce moment-là calibrer ses déplacements.

Et là, de plus en plus, le transport, pour lui, est plus intéressant.

Et c'est tout notre intérêt, parce que à ce moment-là, une fois qu'on a ces lignes réservées, et vous avez raison, le matériel, ce ne sera pas forcément des BHNS tel qu'on les a connus pour le premier tronçon.

Les efforts peuvent être redéployés, ailleurs, pour favoriser et résoudre la problématique qu'évoquait monsieur le maire, s'agissant des dessertes des quartiers.

Et là, l'utilisateur gagne du temps dans ces déplacements,

Et ce qui permettra et nous l'espérons in fine de favoriser ce que vous évoquiez tout à l'heure, comme appel, techniquement, le report modal, c'est-à-dire quitter la voiture particulière pour le transport public.

In fine c'est l'objectif.

Question du public :

Je m'adresse au technicien de la CTM.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Il me semble qu'il y a une mascarade qui a été réalisée à Rivière-Salée, juste avant les élections de la CTM.

On a fait des passages d'eau.

Mais je pense que les techniciens de la CTM se sont bien rendu compte que les travaux qui ont été réalisés à Rivière-Salée aurait foutu la merde qu'on a eu ce soir.

On a soulevé, on a mis des barrages d'eau à côté du bourg mais on a oublié que, quand l'eau va monter dans le bourg elle va chercher un endroit qui est plus bas pour descendre.

Et c'est ce qui s'est passé ce soir.

Et tout le monde est reste bloqué dedans.

Et ça a eu, depuis l'année dernière, c'est juste avant les élections de la CTM.

On a fait une mascarade pour pouvoir, certainement quand on revient on dit, c'est les élus, effectivement ça a été certainement décidé par les élus de l'époque de la CTM.

On n'a pas demandé aux citoyens

Ce qu'ils en pensaient et c'est pourquoi que le citoyen se méfie à chaque fois qu'on dit que c'est les élus qui vont décider que le citoyen a plus son mot à dire.

Et c'est pourquoi que nous, on se méfie de ça.

Et la mascarade qui a été réalisée juste avant les élections de la CTM, on l'a eu ce soir, et on l'a eu l'année dernière.

Et si personne n'apporte une solution à ça, on l'aura toujours.

Le problème qu'il y avait à côté de l'Aéroport quand on a fait les pompes pour que le bus passe a été solutionné parce que on a soulevé et on a laissé l'eau passer en dessous.

Et à Rivière-Salée personne n'a voulu faire ça.

On a fait une mascarade et ce soir, on était pris dedans.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Question du public :

Je ne reviens pas sur le passé parce que s'il y a une personne qui s'est battu au niveau transport depuis tombé levé en Martinique depuis des propositions au point de vue syndicale du conseil général conseil régional je suis bien placé pour en parler.

Ce soir à mon avis c'est de dire que l'on souhaite et on veut que le TCSP arrive à Sainte-Luce mais le comité citoyen comme il est ? il dit et continue à dire non seulement il ne doit pas s'arrêter à Rivière-Salée mais il doit aller plus loin pour Sainte-Anne pour Vauclin pour y compris François mais ce sont ces démarches et ces interpellations que pratiquement le tracé arrive plus loin que Rivière-Salée faites le arriver à Sainte-Anne si vous voulez mais il doit arriver plus loin que Rivière-Salée je ne vais pas rentrer dans les débats parce que si il y a une personne contre ces genre de bus c'est bien moi j'ai contesté cela et bien aujourd'hui, il est là on fait avec et on continue de l'améliorer on continue d'améliorer le tracé mais c'est justement ce que nous devons dire ouvertement tous les habitants de Sainte-Luce veulent le faire arriver au-delà de Rivière Salée c'est ce que je voulais dire.

Question du public :

Alors, j'ai une question concernant, à un moment, nous avons montré 3 types de tracé.

Je ne sais pas si on peut revenir sur l'image.

Question.

3 types de tracé, il y a 1 tracé qui passait directement sur la RN5,

Un autre, voilà.

Ces trois types de tracé là.

Alors, ça, on nous a montré ça ce soir.

Ma question, c'est à quel moment le choix sera fait de l'un ou de l'autre ?

Est-ce que c'est au moment des études ou bien, est-ce que la population sera à nouveau consultée sur le choix de ces différents tracés ?



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Puisque, il y a effectivement des tracés qui impactent vraiment les habitants, puisqu'on voit que ça passe très près de certaines habitations.

Ça veut dire qu'il aura certainement des procédures d'expropriation, etc.

Donc, comment ça sera fait pour le choix de l'un ou de l'autre des tracés ?

Monsieur MONGIS,

En fait, c'est lié au process qui a été décrit par monsieur FLAMAND tout à l'heure, des stats de pré programme qui permet ensuite de passer aux phases suivantes et de rentrer dans plus de détails des études pour pouvoir mesurer les points positifs négatifs de chacune des branches y compris avec les études d'impact qui sont environnementales notamment.

Donc, comme il a été évoqué, la concertation, et c'est une démarche qui est très continue.

Ce n'est pas comme des projets plus simples où une fois qu'il est arrivé à un stade, il passe en enquête public et puis qu'il y a une décision d'utilité public qui est prise.

On est plutôt vue l'ampleur du projet.

Ampleur en montant, financier, mais également en impact la loi aussi, qui est là pour cadrer tout ça, impose cette concertation continue de façon à ce qu'on arrive à un projet qui aura évolué avec des avis qui auront été collectés tout le long.

Au tout début, en général, on est plutôt, sur des grands principes et plus on a avancé dans la concertation, plus on arrive au détail, y compris à la parcelle impactée.

Donc c'est plus une démarche et avec des phases de validation, il y en aura autant que nécessaire parce que...

Il peut y avoir des tronçons qui peuvent se faire avant d'autres.

Probablement pas simultanément les trois tronçons, en entier en même temps.

Peut-être des portions de tronçons là où c'est assez clair, faisable, qui nous permet au fur et à mesure d'avancer.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Pour la question de la Rivière-Salée de façon très synthétique parce que c'est un projet qui a nécessité beaucoup d'études.

Parce que, en fait, quand on questionnait chaque personne individuellement, chaque personne avait une explication personnelle sur pourquoi la plaine est inondée.

Et donc pour pouvoir faire un certain nombre de travaux, il a fallu, d'abord, concerter, écouter beaucoup de gens, récolter beaucoup d'informations.

Donc, certaines étaient pertinentes d'autres moins.

Et puis, il a fallu faire un peu de sciences aussi, c'est-à-dire, modéliser des pentes des bassins versant, des zones plus ou moins imperméabilisées, et calculer, voir un peu ce que ça donnait.

Donc, vous avez dû voir hier, quand c'était inondé il pleuvait pratiquement plus depuis 13 heures quand l'eau a commençait à remonter vers 15 heures sur la RN5.

C'est Parce qu'il y a des phénomènes qui sont mesurés, quantifiés, qui correspondent quasiment au modèle qu'on a étudié et qu'on a mis en œuvre.

Effectivement, pour la Rivière-Salée on a un certain nombre de choses qu'on a faites sur la RN5 directement.

Un peu en amont de la RN5 également, un peu en aval de la RN5.

Là, nous avons des choses programmées en termes de travaux, pour compléter ce qui a été fait pour améliorer, et puis on travaille également en concertation avec l'État, qui est plus responsable de la partie aval puisque tout cela doit fonctionner, y compris jusqu'à l'embouchure de la Rivière Salée.

Et il faut pouvoir maintenir ces écoulements jusqu'à la mer.

Tout en sachant qu'on est quand même dans toute la plaine de Rivières-Salée. Pour ceux qui connaissent bien, on est au même niveau, on est à peine plus haut que la mer.

Question du public :

Oui, vous dites que vous voulez prendre en compte l'environnement.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Je vous en félicite, et nous nous en réjouissons.

Vous dites que vous allez commencer par faire les inventaires de biodiversité.

C'est bien, c'est très bien.

L'environnement, c'est beaucoup plus large que simplement la biodiversité.

C'est aussi l'ensemble des usages qui doivent cohabiter.

Je veux dire les espaces naturelles agricoles et forestiers.

C'est aussi les générations futures, le développement durable.

Et par rapport à ça, je voudrais parler de Rivières-Salée ou de Céron.

Sur la Rivière-Salée ou sur le Petit bourg, plus exactement, on a eu une difficulté, nous, à l'ASSAUPAMAR.

C'est qu'on a vu un projet sur lequel il y avait la volonté de transformer une zone agricole en zone commercial.

Et nous avons le sentiment que c'était une zone qui était soumise à inondation.

On est allé devant le tribunal, et le tribunal nous a répondu, non, ce n'est plus soumis à inondation.

La situation est définitivement solutionnée par ce qui a été fait à rivières-sale et on voit, hier, aujourd'hui, que la solution n'est pas définitive.

Et elle n'est pas définitive alors qu'on n'est pas encore dans le dérèglement climatique annoncé.

Et c'est là les générations futures.

On est en train de faire un travail maintenant, en ce moment, sur la réflexion de l'impact climatique sur les côtes Martiniquaises.

On est en train de se dire que l'eau va monter à Fort de France jusqu'au boulevard général de Gaulle.

Dans 20 ans, 30 ans, mais 20 ans, 30 ans, c'est la mise en place du TCSP, peut-être.

Vous dites que peut-être la génération qui va venir va devoir l'utiliser.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Et si on est assez jeune aujourd'hui, on va pouvoir monter dedans.

Donc il faut absolument prendre en compte la réflexion qui est en train d'être menée ou qui va peut-être en prendre quelques mois pour être menée pour savoir qu'elles vont être les trajets importants surtout sur la Rivière-Salée par exemple.

Tout est relativement inondable, ou peut-être le centre de Génipa va être inondé dans les années qui viennent.

Donc il faut absolument prendre ces éléments en considération.

Deuxième chose, l'activité agricole en général et nous avons une difficulté d'interprétation, quelque chose sur laquelle vous avez une vision et nous avons une vision qui n'est pas la même, c'est la zone de Céron.

Est-ce que ça doit être un GPEES ?

Est-ce que ça doit être une zone urbanisée pour mettre un grand parking pour l'intérêt du TCSP ou est-ce que ça doit être une voie de passage ?

Le tribunal a déjà annulé une fois le GPEES.

On est devant la cour administrative d'appel pour savoir si la zone peut ou ne peut pas recevoir une urbanisation.

Il y a des arbitrages qui ont été fait au niveau du PLU

Ces arbitrages nous vous avons demandé de revenir dessus.

Vous allez nous répondre, on va voir ce qu'on fait de votre réponse.

Mais par rapport à ça, il y a une lecture du vivre ensemble qui concerne aussi les espaces naturels agricoles et forestiers et qui concerne aussi les générations qui viennent.

Et nous serons attentifs à ce que ces considérations environnementales soient utilement prises en compte.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Question du public :

N. GOLLAND, comme citoyens.

Je trouve qu'il y a beaucoup de contradictions en ce que vous dites.

Au préalable vous avez dit que ce sont les élus qui décident.

Tout à fait au début.

Ensuite, vous avez dit que vous allez concerter la population.

Donc, il y a un handicap.

Le collègue disait il souhaiterait que ça arrive à Sainte-Anne.

Pour le moment, je dis d'abord Sainte-Luce on verra après pour Sainte Anne.

Chacun sa merde.

Pour le moment, on parle de Sainte -Luce.

Mais pour le moment, on parle seulement des Coteaux et de Céron.

Pour le moment, on n'a pas encore dit Sainte- Luce.

D'accord. Et puis, je veux savoir qu'elles sont les personnalités qui dépendent des élus.

Parce que le collègue a dit, il faut le choisir les élus qu'elles sont ces élus ?

À savoir que ce soit les élus qui décident ou c'est la population ?

Et là, maintenant on a dit qu'on va concerter la population.

Donc, je ne comprends plus rien.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

Animateur :

Monsieur le maire, nous arrivons donc au terme, comme je disais, de cette consultation obligatoire,

Selon la loi.

N'est-ce pas concernant ce projet ?

Je vais maintenant juste refaire peut-être un tour de table avant de vous remercier.

On remercie également Mme CHAIGNEAU qui, je pense, est toujours là.

Monsieur le maire, je vous laisse la parole.

Je vous remercie toutes celles et ceux qui sont venus ce soir.

Remercier les techniciens, toutes les personnes qui interviennent dans ces travaux de transport public, de construction de sites propres.

Nous avons exprimé un souhait.

Alors, il y a deux options.

Céron ou les coteaux ?

Mais si j'ai bien compris lors d'une discussion que nous avons eu précédemment, tout dépend de la dimension du bus qu'on fait circuler parce que les bus peuvent circuler dans le trafic.

Bon, si j'ai bien compris.

Ce qu'il y a, c'est que nous, vraiment souhaitons qu'il y ait une prise en compte.

On ne dit pas que nous imposons ce souhait que nous avons.

Et je vous remercie de vous être exprimés là-dessus ce soir.

Évidemment, il y a des contraintes, il y a des contraintes qui doivent être prises en compte.

On est totalement d'accord.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Mais nous devons nous associer et associer nos volontés, nos efforts pour que les gens de ce pays-là aient une offre de transport à la hauteur de leur besoin.

C'est notre seul souci, nous conseiller municipal de Sainte-Luce.

Évidemment, dans le respect de la réglementation, des concertations, des discussions.

Et c'est vrai que là, nous faisons un exercice imposé.

Nous avons l'habitude au conseil municipal de Sainte-Luce de ne pas faire que des exercices imposés.

Faut que nous continuions à discuter.

Il ne faut pas que ce soit seulement parce que la loi dit que nous devons nous retrouver pour savoir si c'est possible ou encore, une fois, si on nous dit que ce n'est pas possible pour un autre ou pour une autre.

Pas de soucis, mais notre volonté c'est encore une fois, et je le répète que nous puissions laisser tout cela aux générations futures.

Peut-être que le TCSP a Rivière- Salée c'est l'occasion de faire un tracé et hors d'eau, je n'en sais rien, je ne suis pas technicien je ne suis pas ingénieur je n'en sais rien, peut-être.

Pour le transport public, particulièrement ça va le rendre encore plus attractif.

Je ne vais pas rallonger le débat, mais en tout cas, sachez que nous conseiller municipal de Sainte-Luce, nous resterons attentifs à l'évolution de ce projet-là et nous invitons nos concitoyens aussi à rester attentifs avec nous pour que nous puissions peut-être, je dis, on n'impose rien du tout, peut-être avoir une offre de transport pour nos concitoyens.

Merci à vous toutes et tous.

Merci à vous qui vous êtes déplacés jusqu'à Sainte-Luce.

Merci à Madame La directrice qui me promets que je vais payer 1.40 € au lieu de 1.45 €.

Ce n'est pas parce que je veux baisser mais c'est les 5 cts qui me gênent en quelque part on ne sait pas quoi faire avec après.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce
25 octobre 2023

C'était pour finir la réunion, la concertation dans une note d'humour.

Encore, merci de vous être déplacés pour un sujet qui n'est pas facile, mais qui nous concerne tous.

Monsieur MONGIS :

Un dernier mot de conclusion.

Juste pour remercier les collaborateurs qui travaillent sur ces projets,

C'est un travail qui est très dense et très intéressant aussi.

On est nombreux à travailler dessus à fond, au niveau de l'administration de la collectivité, et de Martinique Transport.

Je pense un petit peu au nom de Madame LEBEL et avec les prestataires intellectuels que nous sélectionnons pour pouvoir imaginer, traduire les besoins, tenir compte des observations qui sont collecté tout au long de ces concertations.

Monsieur FLAMAND :

Donc, effectivement, c'est pour vous remercier de votre accueil, la ville de Sainte-Luce, comme on a précisé, on a échangé avec Monsieur le Maire, il a souhaité cette réunion avant qu'on puisse avoir une présentation à la plénière, ça a été fait.

Donc, nous sommes à l'écoute et on participe à cet échange.

Il y a un site Internet,

<https://www.extension-TCSP.com>.

Vous avez une présentation qui est faite du projet.

Vous pouvez poser des questions.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Nous avons, comme l'a précisé, le directeur du projet, Monsieur MONGIS, une assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous accompagne avec différents intervenants, notamment l'entreprise CibleS, qui s'occupe du maintien de ce site et qui nous relai les questions.

Donc, n'hésitez pas à poser des questions.

Il y a également des coupons questions qui sont mis à disposition de ceux qui le souhaitent.

Donc, vous pouvez tous les trouver, remplir les questions, nous les remettre et on se changera d'entrer en contact avec vous pour pouvoir échanger sur le sujet.

Donc, l'objectif, c'est vraiment de poursuivre ces réunions. Comme l'a précisé, l'ensemble des intervenants, c'était le redémarrage des réunions publiques.

Il y en aura d'autres.

Vous serez tenue informé, via les réseaux sociaux, via le site de Martinique Transport et n'hésitez pas également à faire part de vos remarques et de vos observations, puisque c'est un projet pour la Martinique et avec les Martiniquais.

Merci à tous, Madame LEBEL, je voudrais vous remercier également de votre présence.

Mme LEBEL :

Bientôt vous pourrez payer avec votre carte bancaire donc le 5 centimes ne vont plus vous déranger

Et pour ma part dans l'intérêt du transport public puisque tout le monde a évoqué les usagers j'espère vraiment que ces extensions vont arriver avant 20 ans parce qu'on devrait voir la différence

Monsieur ALONZEAU :

D'abord, vous dire qu'on vous remercie pour votre mobilisation sur cette première rencontre.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Donc pour le citoyen qui venait du Lamentin pour lui dire, que de toute façon, il n'a rien perdu, puisque on aura l'occasion de se déplacer sur le Lamentin.

On voit bien, en voyant le réseau que le Lamentin est au centre du futur réseau.

Il est concerné par l'extension Sud et aussi par l'extension Est.

Je vais aussi redire que ce que j'ai dit au départ, je suis dans mon rôle, je rappelle la législation disant que les élus décident puisque c'est ce qu'on a comme législation, on n'a pas de législation, comme la Suisse ou comme la Californie, où ils ont des systèmes de référendum où ils décident directement.

Pour l'instant, c'est comme ça.

Maintenant monsieur ODONNAT donne une orientation sous une ouverture donc, chacun est dans son rôle, mais moi, je me dois de bien préciser ce qui a lieu en termes de législation.

Ce n'est pas du tout pour dire que la population n'a pas son mot à dire, c'est l'état actuel de la législation.

Et c'est comme ça que ça se passe.

Pour l'instant, c'est à ce niveau-là.

Les décisions sont prises par des actes administratifs de la CTM et l'acte administratif.

C'est la délibération de l'Assemblée de Martinique c'est comme ça.

Après, ils peuvent en effet écouter avec un curseur plus ou moins ce que la population dit.

Et puis, pour partir quand même sur une note d'optimisme pour dire qu'aujourd'hui à la table, on a une personne de Martinique Transport qui représente l'autorité organisatrice.

La CNDP c'est une commission nationale.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Et on a sur une région qui est la région Réunion, du un peu taper du poing sur la table parce qu'on est au moins sur les projets de transport on doit être à sept ou huit projets de transport à la réunion.

Et il faut savoir qu'à la Réunion, on a cinq à six autorités de transport.

Donc, La CNDP avec les années, on s'est retrouvé à faire des projets de tram-train, des projets de funiculaire, des projets de câble, des projets de voix souterraine.

Enfin des choses à droite à gauche parce que chaque EPCI portait son projet.

Vous imaginez bien sûr que derrière et bien ce qui se passe c'est que, parfois sur des réseaux à la limite des réseaux, on se retrouve avec ce qu'a dit monsieur le maire, sur Ducos où on a bien connu en effet où les gens entre la gare routière de Ducos et puis Carrère il fallait presque faire du stop et voilà.

Donc, mais à la Réunion, c'est en gros ça.

Et sur un projet d'entrée de ville, il y a un moment où on a décidé à la CNDP de taper du poing sur la table.

On a demandé qu'il y ait des états généraux de la mobilité, qui sont en cours donc on verra s'il décide d'aller vers une autorité unique.

Pour l'instant, ils ont noté cinq à six autorités organisatrices plus un syndicat mixte.

Donc vous imaginez un peu la superposition.

Ils ont aussi un autre problème avec notre sujet qui est la route, la nouvelle route du littoral qui est un projet démarré en 2013 qui devait finir en 2020 et qui va finir en 2030.

Avec un coup qui est à un million six qui va finir probablement à deux milliards avec d'ailleurs des contestations d'entreprise qui sont à peu près du même niveau et pour finir, ils ont un viaduc à faire dont le coût au kilomètre avoisine donc un viaduc marin, avoisinerait, les 300 millions.

Donc on prendra le pari de voir combien va coûter la traversée entre Petit Bourg et Rivière Salée puisqu'il y a déjà des gens qui lancent des hypothèses avec des chiffres.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Il y a des gens qui pensent qu'il y aura un pont, qu'il y aura un viaduc, qu'il y aura tout ça en tout cas à la Réunion sur ce projet-là qui est attendu par l'Europe parce que ça fait un moment qu'ils le financent.

Le viaduc de 2 kilomètres 5, le cout au kilomètre on est déjà à 333 millions d'euros.

Et pour l'instant, ils n'ont même pas recommencé. Donc on peut déjà estimer que vous êtes avec les contestations.

Donc c'est pour dire quand même qu'on a entendu des choses mais que déjà il y a un élément qui permet en termes d'efficacité qui est que nous avons une autorité organisatrice des transports unique.

Donc ça veut dire que quand il y a des problèmes sur les transports, c'est vrai qu'il y a une porte d'entrée.

Il y a de l'autre endroit où on est.

La réunion, c'est le cas que l'on vit où on est avec cinq ou six et ou bien sûr, selon les résultats des élections, vous imaginez les discussions, les choix contraires et voilà.

Mais en tout cas, merci à tous.

Et puis il y aura d'autres rencontres, sur d'autres commune et bien sûr, sûrement à Sainte-Luce.

Et je pense que dans les prochaines rencontres, Là on est venu avec deux sites.

Donc je pense qu'au fur et à mesure, les choses vont s'affiner.

Vous aurez un site qui aurait été choisi.

Voilà.

Il y aura aussi des études plus précises.



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Et puis bien sûr, on n'oublie pas que pour tout ce qui est inconvenient, l'étude d'impact va commencer l'inventaire écologique dont on a parlé.

C'est ce qu'on appelle l'Etat Zéro.

Donc ça veut dire que ça va permettre de voir sur l'ensemble du tracé et bien sûr les environnants puisqu'on ne reste pas sur le tracé, principalement l'inventaire de tout ce qui existe en termes de biodiversité.

Et c'est donc le départ de cette étude d'impact et sur laquelle on aura à revenir.

Merci beaucoup.

Monsieur le maire :

Si je comprends bien.

Ça veut dire que le principe d'une extension jusqu'au territoire de Sainte-Luce dans le respect de toutes les règles est acté c'est ça que vous êtes en train de dire ?

Monsieur ALONZEAU :

Ah non.

Je dis bien que nous on est là pour garantir l'information, mais la concertation et les choix, ça reste bien du domaine des deux porteurs de projets.

On précise bien CTM et Martinique transport.

Donc ce sont bien Je pense ces deux autorités publiques savent bien comment les actes administratifs qui donnent la décision et bien sûr engagement de fonds et autres.

Elles savent bien comment le faire.

De toute façon les autorités qui financent vont regarder ça au millimètre.

Animateur :

Très bien, Monsieur le maire



Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Sainte-Luce

25 octobre 2023

Je vous remercie, Madame CHAIGNEAU, qui vous a présenté en visioconférence donc ce projet.

Madame, Messieurs, tous les techniciens qui ont participé à l'élaboration de cette réunion.

Je voudrais remercier également en termes de logistique, les agences associées.

Avec Monsieur ZAMEO, qui met en place en termes de logistique toutes ces réunions.

Il me reste mesdames et messieurs à vous souhaiter une excellente fin de soirée.

Puis-je me permette de vous souhaiter ce qu'il y a de meilleure et prenez soin de vous et à notre prochaine réunion.

Merci à vous.